



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9380<sup>e</sup>** séance

Lundi 17 juillet 2023, à 15 heures

New York

*Provisoire*

<i>Présidents :</i>	M. Cleverly/M. Kariuki . . . . .	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M. Hoxha
	Brésil . . . . .	M. França Danese
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
	Équateur . . . . .	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie . . . . .	M. Polyanskiy
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Colonna
	Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Ngyema Ndong
	Ghana . . . . .	M. Agyeman
	Japon . . . . .	M. Takei
	Malte . . . . .	M. Camilleri
	Mozambique . . . . .	M. Afonso
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et autres hauts-représentants qui participent à la présente séance. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentantes et représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Allemagne, Autriche, Danemark, Hongrie, Lituanie, Luxembourg, Pologne et Ukraine.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour soulever une motion d'ordre.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Avant de poursuivre la séance, Monsieur le Président, je tiens à exprimer mon désaccord de principe concernant la décision de la présidence d'inviter des délégations à participer à la présente séance au titre de l'article 37. Contrairement à la pratique établie, la présidence britannique a décidé unilatéralement de donner aux représentants de huit États membres de l'Union européenne et de l'OTAN et à leurs plus proches alliés la possibilité de prendre la parole aujourd'hui, ainsi qu'au représentant de l'Union européenne elle-même, et ce malgré le fait que la pratique établie du Conseil consiste à ne pas inviter plus de trois délégations à participer aux séances sur l'Ukraine au titre de l'article 37. Il est clair que les délégations qui participent à la présente séance, de par leur appartenance à l'OTAN, n'ajouteront rien à la discussion et ne feront que prolonger cette séance, la transformant en un débat, ce sur quoi le Royaume-Uni ne s'était pas mis d'accord avec les membres du Conseil avant la séance. Ce comportement témoigne non seulement du manque de rigueur de la présidence, mais constitue également une tentative de faire pression sur les membres du Conseil de sécurité. Il n'existe aucune explication plausible pour transformer une séance du Conseil en un rassemblement de représentants d'États membres de l'OTAN.

Cependant, la présidence britannique ne semble pas se préoccuper de sa réputation ou des règles et traditions du Conseil de sécurité. Elle n'a rien appris de ses erreurs en tant que Présidente du Conseil, alors qu'elle en a déjà commis un certain nombre rien que durant la première

moitié du mois de juillet. Le moment est également bien choisi pour rappeler à tout le monde qu'en février, nous avons été confrontés aux tentatives par un membre de l'Union européenne, qui assurait la présidence du Conseil, de transformer une séance du Conseil sur l'Ukraine en un spectacle politique qui devait coïncider avec la visite de ministres européens à New York (voir S/PV.9269). C'est la même chose qui se passe aujourd'hui.

Force est de constater que Londres a témoigné à maintes reprises de son mépris des procédures et pratiques du Conseil de sécurité, faisant passer sa position nationale et les intérêts de l'OTAN avant les devoirs de la présidence du Conseil de sécurité, qui est censée être la gardienne de ses procédures et suivre une approche équilibrée et impartiale. Malheureusement, il semble que cette tâche élémentaire dépasse les capacités des diplomates britanniques pour la deuxième année consécutive.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> DiCarlo.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (*parle en anglais*) : Plus de 500 jours après le début de l'invasion à grande échelle lancée par la Russie, la vie en Ukraine reste un véritable enfer, pour reprendre les termes du Secrétaire général. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 9 287 civils ont été tués et 16 384 blessés, la plupart sous le feu des forces armées russes. Ce bilan inclut 537 enfants tués et 1 117 blessés. Et il ne s'agit là que des chiffres confirmés. Le nombre réel de victimes est probablement beaucoup plus élevé. Les enfants ont été particulièrement touchés par le conflit. L'Ukraine est le pays qui a enregistré le plus grand nombre d'enfants tués ou mutilés en 2022 et le plus grand nombre d'attaques contre des écoles et des hôpitaux. Aucun lieu n'est sûr en Ukraine. Le 27 juin, des missiles russes ont frappé la ville de Kramatorsk, tuant 11 personnes, dont des sœurs jumelles de 14 ans. Au moins 60 autres personnes ont été blessées. Le 6 juillet, des bombardements ont touché Kyïv, Odesa et

Lviv, des villes situées loin des lignes de front. Le 8 juillet, des tirs d'artillerie russes auraient tué au moins huit civils et en auraient blessé 13 à Lyman. Par ailleurs, les communautés de la région de Sumy continuent de subir les bombardements incessants de la Russie. Les civils dans les zones sous contrôle russe sont également en danger de mort. Le 9 juillet, quatre civils ont été tués et de nombreux autres blessés alors qu'ils recevaient une aide humanitaire dans la ville d'Orikhiv, dans la région de Zaporizhzhia. Les attaques dirigées contre les civils et les infrastructures civiles, où qu'elles se produisent, sont indéfendables et strictement interdites en droit international. Elles doivent cesser immédiatement.

Comme le Secrétaire général n'a cessé de le souligner, l'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. L'ONU reste pleinement attachée à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Les parties concernées ont la responsabilité d'éviter tout acte susceptible d'aggraver les tensions. En particulier, toute menace d'emploi d'armes nucléaires est tout à fait inacceptable, tout comme la mise en péril de la sûreté et de la sécurité des centrales nucléaires et d'autres infrastructures critiques. Ces derniers jours, les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont entendu une série d'explosions semblant s'être produites à une certaine distance de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Elles rappellent brutalement les risques potentiels qui pèsent sur la sûreté et la sécurité nucléaires de la centrale dans le cadre du conflit militaire qui sévit dans le pays.

L'ONU et ses partenaires humanitaires continuent de faire face aux conséquences désastreuses de la guerre, ayant déjà apporté de l'aide à plus de 5 millions de personnes depuis le début de l'année. Plus de 65 convois interinstitutions ont été organisés cette année à destination des zones situées à proximité de la ligne de front. Malheureusement, l'absence persistante d'accès humanitaire aux zones contrôlées par la Russie dans les régions de Donetsk, Luhansk, Kherson et Zaporizhzhia prive environ 3,7 millions de personnes de l'aide dont elles ont le plus grand besoin. Nous continuons de dialoguer avec les autorités de Moscou et de Kyïv pour garantir un accès, et nous exhortons la Russie à s'acquiescer de ses obligations internationales en accordant un accès humanitaire aux territoires qu'elle contrôle. L'accès constitue également un problème depuis la destruction du barrage de Kakhovka, qui a dévasté les communautés locales le long du Dniepr et continue d'avoir des conséquences considérables

et à long terme sur l'environnement. Les inondations ont affecté les écosystèmes locaux, mis au jour des déchets militaires et dangereux et déplacé des mines terrestres. L'ONU procède actuellement à une évaluation des besoins après la catastrophe afin d'en déterminer les répercussions plus générales en vue de mettre en place une stratégie de relèvement globale.

Les déplacements de population dans l'ensemble de l'Ukraine restent une source de vives préoccupations. À l'heure actuelle, plus de 6,3 millions d'Ukrainiens sont des réfugiés, et on estime à 5,1 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations, 4,76 millions de déplacés ont regagné leurs communautés depuis le début de la guerre, dont 1,1 million de réfugiés. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés indique que si la plupart des réfugiés et des déplacés restants souhaitent retourner dans leur lieu d'origine, le retour volontaire en toute sécurité et dans la dignité risque d'être impossible pour beaucoup d'entre eux, compte tenu des conditions de sécurité. L'Ukraine est devenue un des pays les plus infestés de mines au monde. Dans le cadre du soutien qu'elle apporte au Gouvernement ukrainien pour la reconstruction et la réparation des infrastructures critiques, l'ONU épaulé les services d'urgence du pays dans l'enlèvement de plus d'un demi-million de mines terrestres et de munitions non explosées, ce qui permettra à 4 millions de personnes de rentrer chez elles.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) fait état d'un bilan alarmant en matière de violations des droits humains, notamment sous la forme de privations arbitraires de la vie, de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'actes de torture, de mauvais traitements et de violences sexuelles liées au conflit. Selon le dernier rapport du HCDH, la Fédération de Russie a recensé 864 cas de détention arbitraire, dont beaucoup constituent également des disparitions forcées. Il est extrêmement inquiétant de constater que plus de 91 % des civils détenus par la Fédération de Russie auraient été victimes d'actes de torture ou de mauvais traitements, y compris de violences sexuelles, et que plus de 26 % d'entre eux auraient été transférés vers d'autres lieux, en violation du droit international, que ce soit dans des régions de l'Ukraine sous contrôle russe ou en Fédération de Russie. Nous sommes aussi profondément préoccupés par l'exécution sommaire présumée de 77 civils, alors qu'ils étaient détenus arbitrairement par la Fédération de Russie, comme le rapporte le HCDH. Le Haut-Commissariat a en outre recensé 75 cas de détention arbitraire par les forces de sécurité ukrainiennes, principalement de personnes

soupçonnées d'infractions pénales liées au conflit. Dans 57 % des cas, le Haut-Commissariat a constaté le recours à la torture et aux mauvais traitements. Nous demandons qu'il soit mis fin à la détention arbitraire de civils et que toutes les personnes détenues arbitrairement soient immédiatement libérées en toute sécurité. Les victimes doivent se voir offrir des recours effectifs. Nous exhortons également la Fédération de Russie à garantir aux observateurs indépendants, y compris le HCDH, un accès régulier, sans entrave et confidentiel à l'ensemble des détenus. Toutes les victimes de violations des droits humains méritent que justice leur soit rendue et que les responsables répondent de leurs actes, quel que soit le côté de la ligne de front d'où elles sont issues. L'impunité ne saurait être tolérée.

La Conférence sur le relèvement de l'Ukraine, qui s'est tenue à Londres le mois dernier, a suscité un élan de solidarité internationale, permettant de recueillir plus de 60 milliards de dollars de promesses de dons pour le relèvement et la reconstruction de l'Ukraine. L'ONU continuera d'apporter son soutien aux efforts de relèvement actuellement déployés par les partenaires nationaux et internationaux conformément aux principes consistant à reconstruire en mieux et à ne laisser personne de côté.

À l'échelle mondiale, en 2023, 345 millions de personnes dans 79 pays où le Programme alimentaire mondial opère et pour lesquels des données sont disponibles devraient être confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Pas moins de 40,4 millions de personnes dans 51 pays se trouvent dans une situation d'urgence grave liée à la faim et risquent de sombrer dans la famine si elles ne reçoivent pas une aide immédiate. L'Initiative de la mer Noire a permis l'exportation en toute sécurité d'environ 33 millions de tonnes de denrées alimentaires depuis trois ports ukrainiens, dont plus de 750 000 tonnes de blé acheminées par le Programme alimentaire mondial, contribuant ainsi à lutter contre la faim en Afghanistan, dans la Corne de l'Afrique et au Yémen. L'Initiative a contribué à faire baisser les prix des denrées alimentaires au niveau mondial. Le mémorandum d'accord sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux a aussi donné des résultats concrets au cours de l'année écoulée. Comme l'a déclaré le Secrétaire général ce matin, la décision de la Fédération de Russie de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire portera un coup aux personnes dans le besoin partout dans le monde. Le Secrétaire général a également précisé que cette décision n'entamerait pas les efforts que nous déployons pour faciliter l'accès sans entrave aux marchés mondiaux des produits alimentaires et des engrais en provenance de l'Ukraine et de la Fédération de Russie.

Nous savions bien avant le 24 février 2022 que le monde se trouvait à un tournant. Nous savions que nous devions prendre d'urgence des mesures pour surmonter une série de crises écrasantes qui, collectivement, menaçaient notre existence même. Que la coopération internationale et le respect de l'état de droit étaient plus importants que jamais. Il ressort clairement aujourd'hui qu'en plus de causer des morts et des destructions inadmissibles, la guerre en Ukraine a considérablement affaibli notre capacité de faire face à un avenir incertain. Elle a accru les tensions dans différentes régions et risque de déclencher une course aux armements à l'échelle mondiale. La guerre menace de mettre à mal les structures mêmes qui ont empêché une troisième conflagration mondiale et nous ont aidés à régler de multiples conflits au cours des 80 dernières années. Plus cette guerre perdure, plus ses conséquences sont dangereuses, y compris la possibilité d'un conflit plus large. Pour le bien du peuple ukrainien et de la communauté internationale, cette guerre insensée et injustifiée doit cesser.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> DiCarlo de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Plus de 500 jours se sont écoulés depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Au moins 9 000 civils innocents sont morts, dont 500 enfants. Des milliers d'Ukrainiens ont été enlevés, emprisonnés ou torturés. Des maisons, des entreprises, des écoles et des hôpitaux ont été réduits à l'état de ruines. Les attaques incessantes lancées par la Russie ont privé l'Ukraine de 60 % de son approvisionnement en électricité. La guerre a fait d'innombrables victimes. Je me concentrerai à présent sur les personnes qui ont été déportées de force dans le cadre de cette guerre et sur celles qui souffrent de la faim à cause de cette guerre.

Le mois dernier, j'ai rencontré à Kyïv un adolescent que j'appellerai Denys. Lorsqu'ils se sont emparés de sa ville natale, les Russes ont dit à Denys et à ses camarades de classe qu'ils allaient partir en vacances. Ils ont en réalité été emmenés dans un camp russe où ils ont été laissés sans soins, endoctrinés et maltraités. La mère de Denys, bouleversée, le cherchait désespérément. Les Russes, qui prétendaient s'occuper de Denys et de bien d'autres jeunes, lui ont dit que ses parents l'avaient abandonné. Le calvaire de ce garçon a duré sept mois avant que sa mère, grâce à l'organisation caritative Save Ukraine, ne

le retrouve et ne le ramène chez lui. Mais 19 000 enfants ukrainiens se trouvent toujours dans les camps russes, et leurs parents les recherchent désespérément. En outre, 2,5 millions d'Ukrainiens, femmes et hommes, ont été déportés en Russie. Il s'agit là de crimes barbares. La Russie tente d'effacer l'identité et l'histoire culturelle ukrainiennes et utilise les enfants comme instrument de guerre. Le monde a cependant les yeux rivés sur elle, et la Russie devra répondre de ses actes. Nous nous félicitons de l'enquête menée par la Cour pénale internationale, et nous ne ménagerons aucun effort pour que les responsables soient traduits en justice.

Les Ukrainiens sont les principales victimes de la Russie, mais la guerre nuit également aux pauvres et aux personnes vulnérables dans le monde entier, en particulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Les prix de l'énergie ont explosé de 20% dans le monde entier l'année dernière, multipliant quasiment par deux l'inflation mondiale, qui est passée de 4,7% à 8,7%. Les ressources vivrières mondiales ont fortement diminué. Les exportations ukrainiennes de denrées alimentaires, à savoir le maïs, l'orge et le blé, ont chuté de plus de 40%, ce qui a eu des conséquences catastrophiques pour l'Afrique subsaharienne, qui dépend de ces approvisionnements. Les prix des denrées alimentaires grimpent en flèche : au Liban l'été dernier, ils ont augmenté de 332%, un chiffre aberrant.

Certaines de ces pertes ont pu être compensées par l'Initiative de la mer Noire, négociée par le Secrétaire général et la Türkiye. Mais aujourd'hui, la Russie a annoncé qu'elle refusait de la proroger, privant ainsi les marchés mondiaux d'une quantité colossale de produits alimentaires ukrainiens, 23 millions de tonnes, au cours de l'année à venir. Comme l'a dit le Secrétaire général ce matin, la décision prise aujourd'hui par la Fédération de Russie portera un coup aux personnes dans le besoin partout dans le monde. Nous demandons à la Russie de revenir à la table des négociations et d'accepter de proroger pour une durée indéterminée l'Initiative de la mer Noire et de la mettre en œuvre intégralement et sans délai. Disons-le clairement : les agissements de la Russie privent de nourriture les populations les plus pauvres d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine.

Nous ne pouvons pas permettre que cette guerre dure 500 jours de plus. L'Assemblée générale a appelé à plusieurs reprises à la paix, une paix fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et sur notre conviction commune que la force ne fait pas droit. Le plan en 10 points du Président Zelenskyy trace la voie à suivre. L'Ukraine veut la paix. Nous voulons la paix. Le monde entier veut la paix. La paix permettra de ramener chez eux les enfants perdus de l'Ukraine et de nourrir les

personnes souffrant de la faim dans le monde. La paix nous permettra de tenir les promesses que nous avons tous faites dans la Charte. La paix ouvrira la voie à un système multilatéral réformé. La paix contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable. Nous voulons tous une paix juste et durable. La Fédération de Russie peut faire aujourd'hui le choix de la paix en retirant toutes ses forces de l'Ukraine. J'exhorte M. Poutine à rappeler ses soldats et à mettre fin dès maintenant à cette guerre.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de la France.

**M<sup>me</sup> Colonna** (France) : Le Conseil de sécurité s'était réuni au niveau ministériel le 24 février dernier (voir S/PV.9269), après 365 jours d'une guerre abominable choisie par la seule Russie. La veille, l'Assemblée générale lui avait à nouveau demandé de cesser son agression (voir A/ES-11/PV.19), mais elle continue. Cela fait désormais plus de 500 jours qu'elle mène une guerre d'agression contre l'Ukraine. Cinq cents jours qu'elle détruit, bombarde et prend délibérément pour cible les populations et les infrastructures civiles. Cinq cents jours qu'elle commet exactions et crimes de guerre, enlève et déporte des milliers d'enfants, emploie le viol comme arme de guerre, torture et tue. Cinq cents jours de trop.

Nous avons fondé l'Organisation des Nations Unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale en prenant un engagement collectif : celui de faire en sorte que les horreurs de la guerre ne se reproduisent plus, celui de privilégier le règlement pacifique des différends et de respecter des règles et des principes communs pour régir les relations entre États. Ce sont ces principes et ces règles que la Russie, pourtant membre permanent du Conseil de sécurité et ayant à ce titre une responsabilité particulière, a choisi de violer en agressant sans raison un pays voisin.

Ce qui se joue en Ukraine concerne tous nos États, d'abord parce que cette agression, en remettant ouvertement en cause les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies, crée un risque de précédent et que la manière dont nous y répondrons déterminera largement la stabilité et la sécurité collectives pour les décennies à venir. Tous ceux qui pourraient être tentés de penser que cette guerre est trop lointaine, qu'elle est une affaire européenne ou qu'elle ne les concerne pas, doivent le mesurer. Si nous acceptons que la force prime sur le droit, que la souveraineté et l'intégrité territoriale soient impunément bafouées et que l'agresseur et l'agressé soient mis sur un pied d'égalité, alors nous contribuerions à créer

les conditions pour d'autres guerres. N'en doutons pas, si nous laissons cette agression être récompensée, d'autres agressions se produiront, là ou ailleurs.

Si cette guerre nous concerne tous ici, c'est aussi parce que ses conséquences pèsent lourdement sur les populations du monde entier, notamment celles des pays les plus pauvres et les plus vulnérables, et que l'agression russe a trop de conséquences négatives, partout. Pendant que la Russie prétend être solidaire mais ne propose rien pour venir en aide aux autres, nous avons organisé à Paris les 22 et 23 juin un Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui a permis des résultats concrets, y compris sur la gestion de la dette, et a permis de tracer une dynamique claire pour mobiliser des financements à destination des pays qui en ont le plus besoin.

Pendant que la Russie déploie ses milices pour piller les ressources du continent africain, la France a accru ses partenariats pour le développement et est devenue le quatrième bailleur mondial d'aide publique. Et pendant que la Russie exerce un chantage inacceptable à la reconduction de l'Initiative de la mer Noire alors que c'est elle qui entrave la liberté de circulation en mer Noire, l'Union européenne poursuit et améliore ses corridors de solidarité, qui ont permis d'exporter plus de 38 millions de tonnes de céréales.

Après 500 jours d'une guerre d'agression illégale, injustifiable et vouée à l'échec, il est essentiel que nous renforçons notre mobilisation pour la paix. Je tiens de ce point de vue à saluer les nombreuses initiatives qui se sont fait jour au cours des dernières semaines. Elles montrent que l'attachement à l'idéal qui a fondé l'ONU reste largement partagé. Mais nos efforts n'auront de sens que s'ils permettent de créer les conditions d'une paix juste et durable, dans le respect des principes fondamentaux de la Charte que sont la souveraineté et l'intégrité territoriale des États. Soyons lucides : toute solution conduisant à entériner les annexions illégales de pans entiers du territoire ukrainien par la Russie ne ferait que poser les jalons de conflits futurs. Penser le contraire serait une funeste erreur.

À cette agression qui a violé tous les principes en lesquels nous croyons, ici à l'ONU, nous devons répondre par des solutions fondées sur le droit et la justice. C'est la raison pour laquelle la lutte contre l'impunité pour les crimes commis par la Russie en Ukraine est si importante. C'est la raison pour laquelle la sûreté et la sécurité des installations nucléaires civiles ukrainiennes est une priorité, alors que la Russie les met en danger de façon irresponsable en occupant Zaporizhzhia. Nous resterons aussi engagés pour la protection des civils et pour venir en aide aux près de 18 millions de personnes qui ont besoin d'assistance humanitaire en Ukraine.

L'Ukraine, pays agressé alors qu'elle ne menaçait en rien la Russie, continue pourtant à chercher le dialogue et a placé l'ensemble de ces principes au cœur de sa vision pour la paix, répétée avec constance depuis l'an dernier. Et c'est la raison pour laquelle nous la soutenons. Ce soutien durera, aussi longtemps qu'il le faudra.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Représentante permanente des États-Unis et membre du Cabinet du Président Biden.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé.

En préparant la séance d'aujourd'hui, j'ai repensé aux jours qui ont précédé l'invasion à grande échelle et non provoquée de l'Ukraine par le Président Poutine. C'était il y a un peu plus de 500 jours. Pendant des semaines, les États-Unis, ainsi que de nombreux pays représentés ici, ont tiré la sonnette d'alarme concernant l'invasion imminente de la Russie. Mais la Russie n'a fait que nier, encore et encore. Le Vice-Ministre russe des affaires étrangères nous a demandé d'arrêter l'hystérie. Mais quelques jours plus tard, nous étions tous dans cette salle, ici au Conseil, lorsque la Russie a lancé sa brutale guerre d'agression. Ce soir-là, le Président Biden a délivré un message qui s'est avéré prémonitoire. Il a déclaré que la guerre choisie par Poutine « entraînera[it] des souffrances et des pertes catastrophiques en vies humaines ». Tragiquement, le monde a vu ces prédictions se vérifier dans toute leur horreur en Ukraine et dans le monde entier.

En effet, les retombées de cette guerre inutile sont profondes. Il suffit de voir les dégâts causés par la Russie à l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le monde. En utilisant la nourriture comme arme, la Russie a exacerbé la crise mondiale de la sécurité alimentaire, une crise qui touche de manière disproportionnée les populations du Moyen-Orient et de l'Afrique. Et aujourd'hui, dans un nouvel acte de cruauté, la Russie a suspendu sa participation à l'Initiative de la mer Noire, accord qui a permis de stabiliser les marchés alimentaires mondiaux et de faire baisser les prix des denrées alimentaires pour tous. Cette initiative a permis de soutenir l'action humanitaire menée par le Programme alimentaire mondial en Afghanistan, en Somalie et au Yémen. Selon l'ONU, près des deux tiers du blé exporté dans le cadre de cet accord ont été destinés aux pays en développement. Comme l'a déclaré le Secrétaire général, « la décision prise aujourd'hui par la Fédération de Russie portera un coup aux personnes dans le besoin partout dans le monde ».

Naturellement, cette décision intervient juste après le veto cruel opposé par la Russie à un projet de résolution de compromis du Conseil de sécurité qui aurait permis d'apporter une aide vitale aux Syriens dans le besoin (voir S/PV.9371). Dans les deux cas, le cynisme de la Russie fait obstacle à la volonté du Conseil de sécurité et aux recommandations du Secrétaire général. Nous devons tous exhorter la Russie à proroger le mécanisme transfrontière en Syrie et à poursuivre sa participation à l'Initiative de la mer Noire.

Au cours des 500 derniers jours, la Russie a mené une campagne d'une brutalité implacable contre le peuple ukrainien. Les forces russes ont fait pleuvoir des missiles sur l'Ukraine, causant des morts et des destructions inadmissibles. Nous avons tous vu les images de maisons, d'écoles et de terrains de jeux incendiés. Les forces russes ont torturé des civils placés en détention, notamment en les battant, en leur infligeant des décharges électriques et en simulant des exécutions. Une femme que j'ai rencontrée à Kyïv n'a pu partager qu'une partie des horreurs qu'elle a endurées en détention ; la plaie était encore trop vive, mais la douleur gravée sur son visage en disait long.

Les États-Unis ont établi que des membres des forces russes et d'autres fonctionnaires russes ont commis des crimes contre l'humanité en Ukraine : viols, exécutions sommaires, déportation d'Ukrainiens, y compris d'enfants. La liste est longue. La Russie continue de nier ces atrocités. Les preuves de ces crimes sont nombreuses et indéniables et la communauté internationale a pris des mesures pour que les responsables soient amenés à répondre de leurs actes. Justice sera rendue.

La nuit de l'invasion, le Président Biden a également déclaré que les États-Unis et leurs alliés réagiraient de manière unie et résolue, ce qui s'est aussi avéré exact. Nous sommes restés unis, sans jamais relâcher notre soutien à l'Ukraine. Ensemble, nous avons imposé des sanctions aux personnes et aux entités qui apportent un soutien politique et économique aux efforts de guerre de la Russie, et ensemble, nous avons fourni et continuerons de fournir à l'Ukraine une aide humanitaire et une assistance en matière de sécurité.

Nous entendons nos collègues russes affirmer que cette aide est en quelque sorte la raison pour laquelle la guerre continue. Mais, une fois de plus, la Russie tente de tordre le cou à la réalité. L'assistance en matière de sécurité, y compris les armes, que les États-Unis et plus de 50 autres pays fournissent à l'Ukraine, est destinée à assurer sa légitime défense, qui est son droit naturel, comme énoncé à l'Article 51 de la Charte des Nations

Unies. La vérité est que la Russie pourrait mettre fin à cette guerre aujourd'hui en retirant ses troupes. C'est aussi simple que cela. Et cela a été dit par plusieurs d'entre nous ici au Conseil.

Les États-Unis refusent de baisser les bras face à l'urgence de la paix. C'est pourquoi, avec l'Ukraine et d'autres États Membres, nous avons appuyé la résolution de l'Assemblée générale appelant à une « paix globale, juste et durable en Ukraine » (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale). La Russie a tenté de contraindre des pays à voter contre cette résolution, mais ses efforts ont été vains. Plus de 140 États Membres ont clairement indiqué que la paix doit être fondée sur la Charte des Nations Unies et sur les principes fondamentaux de la souveraineté, de l'égalité et de l'intégrité territoriale des États. Toutefois, jusqu'ici, la Russie n'a pas montré de véritable intérêt pour une paix juste et durable. En conséquence, le peuple ukrainien continue de souffrir, et le monde continue de souffrir.

Je soupçonne, et à vrai dire je sais, que la Russie continuera de suivre sa stratégie habituelle et de nier la vérité au sujet de sa guerre d'agression. Elle continuera de convoquer des séances du Conseil qui sont pures caricatures et d'inviter des théoriciens du complot à nous présenter des exposés. C'est vraiment honteux. Cependant, il y a une chose qu'on ne saurait nier : le peuple ukrainien continuera de défendre courageusement son pays. Les États-Unis, quant à eux, se tiendront à ses côtés aussi longtemps qu'il le faudra, tout comme ils continueront de défendre la Charte des Nations Unies et ses principes comme fondement d'une paix globale, juste et durable.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre d'État des affaires étrangères du Japon.

**M. Takei** (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et je me félicite de la participation du Ministre ukrainien des affaires étrangères, M. Kuleba, à la présente séance.

La Russie a pris le reste du monde en otage et je la condamne pour cela. Il est profondément regrettable qu'elle ait choisi de mettre un terme à l'Initiative de la mer Rouge et reproche aux autres la crise qu'elle a déclenchée par son agression.

Le Japon condamne l'agression de l'Ukraine par la Russie dans les termes les plus forts. La Russie doit, immédiatement et sans condition, retirer ses forces du

territoire ukrainien et respecter l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Le Japon se tient aux côtés de l'Ukraine tandis qu'elle se défend dans l'espoir de retrouver une paix juste et durable.

Nous ne devrions pas tolérer que la Charte des Nations Unies soit enfreinte, a fortiori de façon si flagrante. Cela vaut pour n'importe quel endroit du monde. Si un membre permanent du Conseil de sécurité essaie de façon unilatérale de modifier le statu quo des territoires de ses voisins par la force ou la coercition, il doit en répondre et subir des conséquences qui soient à la mesure de ses privilèges.

La Russie fait un usage abusif du droit de veto. Le veto ne sert pas à garantir l'impunité. Il doit incarner les responsabilités plus lourdes des membres permanents. À cet égard, le Japon salue l'engagement de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis à s'abstenir volontairement du recours au veto. J'espère que les autres membres permanents les imiteront.

La Russie tente de menacer le monde en tenant un discours nucléaire irresponsable, en déployant des armes nucléaires au Bélarus et en occupant et militarisant la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Le Japon ne saurait accepter les menaces nucléaires de la Russie, et encore moins son emploi d'armes nucléaires en aucune circonstance.

Nous devons admettre que la crédibilité du Conseil va s'éroder. Le Conseil de sécurité doit être réformé afin de regagner la confiance de la communauté internationale et de représenter le monde d'aujourd'hui, et non celui d'il y a 80 ans.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie Rosemary DiCarlo de son exposé instructif et comme toujours étayé par des informations exactes et indiscutables sur la question. Nous remercions la présidence britannique du Conseil d'avoir convoqué la présente séance de haut niveau sur la situation en Ukraine, et nous nous félicitons, Monsieur le Président, de vous voir l'animer.

Plus de 500 jours après le déclenchement de la guerre en Ukraine, ce que nous n'avons eu de cesse d'affirmer depuis le début de cette folie n'a rien perdu de sa véracité : il s'agit d'une guerre de choix, injuste et injustifiable, d'une catastrophe due à la volonté d'un seul homme, d'un pur acte d'agression.

Depuis lors, dans nos débats quasi hebdomadaires, nous avons entendu tout et son contraire. Nous avons entendu des responsables déclarer solennellement dans cette salle, en regardant les membres du Conseil de sécurité

droit dans les yeux, qu'il n'y aurait pas de guerre. C'était un mensonge et tout le monde le sait, y compris dans les pays du Sud. Ensuite, lorsque la guerre a commencé, ils se sont empressés de préciser qu'il ne s'agissait que d'une opération militaire spéciale, autrement dit : d'une agression. Puis ils ont prétendu que la Russie ne commettait jamais de crime, malgré des preuves écrasantes et écœurantes de sa cruauté, qui ont notamment amené la Cour pénale internationale à émettre des mandats d'arrêt contre ses plus hauts dirigeants. Par la suite, ils ont affirmé que la Russie ne s'en prenait jamais aux infrastructures civiles, à l'exception peut-être des quartiers résidentiels, des centres commerciaux, des centrales électriques, des établissements de santé, des écoles, des jardins d'enfants et en fait de tout le reste. Si Samuel Beckett était en vie, il serait jaloux. Le théâtre de l'absurde fait florès en Russie.

Dans sa propagande, la Russie ne manque jamais une occasion de prétendre qu'en dépit de toutes les conséquences dévastatrices de la guerre, il n'y a pas de faits, et que tout est mis en scène par l'Ukraine, poussée en cela par l'hystérie occidentale. Sauf qu'un Russe évoluant dans les plus hautes sphères du pouvoir au Kremlin, le tristement célèbre patron du non moins tristement célèbre groupe Wagner, machine à tuer, à produire des atrocités à la chaîne, intégralement détenue et financée par le Gouvernement pour faire le sale boulot, est sorti du silence pour déclarer que l'invasion de l'Ukraine n'était ni plus ni moins qu'un « racket perpétré par une élite corrompue en quête d'argent et de gloire, sans le moindre égard pour les vies russes ». Il l'a dit, et on serait bien en peine de le dire mieux, ou de façon plus précise.

Nous avons tant de fois entendu que la Russie était en délicatesse avec l'ordre international fondé sur des règles. Les Russes affirment régulièrement qu'ils n'y souscrivent pas, qu'ils veulent en sortir. Je pense qu'il est important de comprendre de quoi il retourne.

L'ordre fondé sur des règles, que mon pays et la très grande majorité du monde, soit 143 pays à l'Assemblée générale au dernier recensement, veulent et s'efforcent de protéger, est tout ce que nous avons bâti ensemble pendant 78 ans, morceau par morceau, pour passer d'une culture de guerre à une aspiration commune à la paix et à la coopération. Il repose sur les fondements de la Charte des Nations Unies, sur des dizaines de conventions et de traités, d'innombrables résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et autant de décisions judiciaires, toute cette précieuse législation internationale, en somme, que nous appelons communément « droit international ». C'est l'ordre dans lequel, quelles que soient leur richesse et leur puissance, les nations sont égales, libres



de faire leurs propres choix et de décider de leur avenir, où les relations entre États sont basées sur l'amitié, le respect et des efforts sincères en vue de relations mutuellement profitables, où les règles et les promesses sont respectées dans les faits, et où tous autant que nous sommes, y compris la Russie, nous avons pris l'engagement d'œuvrer à la paix, et non de nous préparer à la prochaine guerre. C'est de cet ordre international que la Russie ne veut plus parce qu'elle veut évoluer contre, plutôt qu'ensemble, parce qu'elle veut dicter les choix géopolitiques des autres, notamment l'Ukraine, et parce qu'elle veut imposer ses ambitions impérialistes et consolider son influence sur ce qu'elle appelle « l'étranger proche », ce qu'elle voit encore comme « le monde russe » et désigne comme tel.

L'année dernière, l'insécurité alimentaire a provoqué des secousses dans le monde entier jusqu'à la mise en place de l'Initiative de la mer Noire. En mettant fin à cette initiative, la Russie se joue des besoins en nourriture et autres produits de première nécessité des personnes dans le besoin. Il revient à chacun d'en juger.

L'offensive à grande échelle de la Russie contre un pays souverain ne fait pas peser une menace seulement sur l'Europe. Il s'agit d'une attaque contre l'extraordinaire effort humain dans lequel nous nous sommes tous investis depuis la Seconde Guerre mondiale pour bâtir la paix mondiale grâce à l'état de droit international. Je tiens à dire clairement que la défaite de la Russie en Ukraine ne signifierait pas la fin de la Russie ; cela signifierait la fin de l'agression et de la transgression de règles établies et acceptées au niveau mondial, en faveur d'une paix durable en Europe et dans le monde. À l'inverse, une victoire russe serait synonyme de domination des puissances impérialistes et d'acceptation du fait que la guerre puisse être utilisée pour imposer sa volonté à ses voisins. Nous jugeons tout cela inacceptable et nous n'en voulons pas. C'est pourquoi nous devons continuer à appuyer l'Ukraine jusqu'à ce que la Russie comprenne que sa logique, celle de la raison du plus fort, a échoué.

Je voudrais conclure en revenant sur une leçon de l'histoire : les guerres, aussi longues soient-elles, ne durent pas éternellement. La guerre choisie par la Russie prendra fin elle aussi, et le plus tôt sera le mieux pour tout le monde, notamment pour le peuple ukrainien et la Russie elle-même. C'est pourquoi la porte de la diplomatie doit rester ouverte.

Nous appuyons pleinement la formule ukrainienne pour la paix en vue d'une paix globale, juste et durable. La clef réside dans le respect de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de l'Ukraine à l'intérieur

de ses frontières internationalement reconnues, telles qu'elles sont protégées par le droit international et la Charte des Nations Unies. Toute autre solution ne conduira pas à une paix durable et ne fera que laisser le conflit en suspens.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé instructif et à exprimer ma gratitude au Ministre des affaires étrangères, M. Cleverly, qui préside la présente séance. Je souhaite également la bienvenue aux ministres et aux hauts représentants qui se sont joints à nous aujourd'hui.

La guerre en Ukraine fait payer un lourd tribut aux civils, et les conséquences du conflit ont été ressenties ailleurs dans le monde. L'Initiative de la mer Noire et le mémorandum d'accord sur l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes ont eu des effets majeurs à l'échelle mondiale depuis leur adoption, il y a près d'un an. L'évolution des prix des céréales à la suite de l'annonce, ce matin, de la fin de l'Initiative témoigne de son importance.

Les Émirats arabes unis regrettent que cet accord ne soit pas prorogé et que les produits alimentaires ukrainiens atteindront désormais difficilement ceux qui en dépendent. Bien qu'il s'agisse d'une décision politique, ce sont les plus vulnérables qui sont aujourd'hui confrontés aux conséquences très réelles de ce choix. L'Initiative est un des rares points positifs apparus dans le contexte de ce conflit. Cet accord est le fruit d'un attachement résolu au dialogue, et nous espérons que le dialogue prévaudra entre toutes les parties.

Le monde a été témoin de plus de 500 jours de souffrance depuis le début de la guerre. Il est difficile de décrire le coût réel de ce conflit. On peut parler des millions de personnes déplacées, des dizaines de milliers de morts et de blessés et de la situation impossible à laquelle sont confrontés ceux qui vivent au milieu de lignes de front qui ne cessent de bouger. On peut parler de la destruction causée par la guerre et du long chemin vers la reconstruction qui attend l'Ukraine. On peut également parler des conséquences intangibles, les familles brisées, les communautés déracinées et les enfants traumatisés. Toutes ces répercussions se feront encore sentir longtemps après que la dernière balle aura été tirée.

Depuis que la guerre a éclaté, l'Organisation mondiale de la Santé a dénombré plus d'un millier d'attaques visant les services de santé ukrainiens, notamment contre le personnel médical, les installations et leurs moyens de transport. Nous appelons à nouveau toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international. Nous soulignons que le Conseil, dans la résolution

2286 (2016), exhorte toutes les parties à un conflit armé à veiller au respect et à la protection de tout le personnel médical, de ses moyens de transport et de son matériel, ainsi que des hôpitaux et autres installations médicales.

Rien que la semaine dernière, des travailleurs humanitaires ont essuyé des tirs à deux reprises, à Kharkiv et à Zaporizhzhia. Nous encourageons toutes les autorités compétentes à faciliter le travail vital des organisations humanitaires. C'est particulièrement important à un moment où les besoins humanitaires demeurent élevés et où les civils sont constamment confrontés à des coupures d'électricité dans tout le pays.

Pour leur part, les Émirats arabes unis distribuent 100 millions de dollars d'aide à l'Ukraine, notamment en fournissant des générateurs et des lampes LED aux civils, des produits pour bébés, ainsi qu'un don de 4 millions de dollars pour des programmes œuvrant en faveur du bien-être des orphelins, dans le cadre de la Fondation Olena Zelenska. Les Émirats arabes unis poursuivront leurs efforts humanitaires afin d'atténuer les souffrances sur le terrain.

L'annonce d'aujourd'hui est décevante, mais elle ne doit pas décourager les efforts que nous déployons collectivement en vue de mettre fin à la guerre. Les Émirats arabes unis continueront de plaider en faveur de cet objectif et d'appuyer tous les efforts qui visent réellement à atténuer les conséquences de la guerre. La désescalade et le dialogue sont indispensables pour parvenir à une paix durable et juste, conforme à la Charte des Nations Unies et dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : Cela fait 510 jours que la guerre contre l'Ukraine a commencé. Malheureusement, nous sommes aujourd'hui plus éloignés d'un règlement du conflit que lorsque celui-ci a commencé, et les divergences qui ne font que s'accroître pourraient causer des dommages importants et à long terme au multilatéralisme et à notre ambition commune pour la paix et la sécurité mondiales.

Plusieurs milliers de personnes ont déjà perdu la vie dans les deux camps ; des villes entières ont été détruites ; les garanties dont bénéficient les installations nucléaires sont remises en cause ; des discours insensés sur les armes nucléaires et l'abaissement éventuel de leur seuil d'utilisation se font de plus en plus entendre ; et la prolifération et l'utilisation d'armes dangereuses battent en brèche nos ambitions collectives en matière de maîtrise des armements.

Les conséquences de cette guerre brutale en Ukraine ne se limitent pas aux souffrances de la population de ce pays. Elle a jeté son ombre sur le monde entier,

aggravant les conditions socioéconomiques de nombreux pays qui souffraient déjà des effets néfastes de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'évolution des doctrines de sécurité nationale est également due à la guerre en Ukraine, et elle n'est pas forcément propice au renforcement de notre sécurité collective.

Tout en remerciant le Royaume-Uni d'avoir organisé cette séance et en saluant l'exposé de la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo, je demande au Conseil que le décalage qui existe entre les attentes de 1945 et la réalité d'aujourd'hui nous rappelle que nous devons tous redoubler d'efforts pour faire davantage entendre la voix de la paix et établir des voies de dialogue crédibles afin d'aider l'Ukraine et la Fédération de Russie à mettre un terme à cette guerre inutile.

Pour sa part, le Ghana souhaite souligner trois grands points.

Premièrement, nous insistons sur la nécessité pour les parties d'entendre les appels à une cessation immédiate des hostilités. La militarisation du conflit, alimentée par les choix combattifs manifestes des parties, n'a pas modifié de manière significative la dynamique du conflit sur le terrain. Face à l'absence d'un message uni de la part du Conseil, il est grand temps que les parties écoutent la voix de la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, qui, dans toutes ses résolutions, a appelé à une cessation immédiate de la guerre en faveur d'un règlement pacifique.

Deuxièmement, compte tenu des victimes civiles, des violations flagrantes des droits humains et des destructions massives qui ont accompagné la guerre, nous nous voyons dans l'obligation de rappeler aux parties belligérantes qu'elles sont tenues de respecter strictement le droit international, notamment le droit international humanitaire, en particulier l'obligation de faire une distinction s'agissant des populations non combattantes afin d'éviter de leur porter atteinte et d'endommager les installations essentielles à leur survie. Le fait de prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles est moralement inacceptable et constitue une violation du droit international humanitaire et du droit international des droits humains.

Nous exhortons également l'Ukraine et la Fédération de Russie à adhérer aux cinq principes concrets proposés par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour garantir la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux organismes humanitaires des Nations Unies et aux partenaires internationaux pour l'action humanitaire coordonnée qu'ils mènent, car leurs efforts sont essentiels pour assurer à la population ukrainienne qu'elle n'a pas été oubliée par le reste du monde.

Troisièmement, pour gérer les conséquences négatives de la guerre en Ukraine sur les États tiers, il importe de veiller à ce que toutes les céréales produites puissent atteindre le marché mondial. À cet égard, nous sommes profondément déçus que l'Initiative de la mer Noire, qui a permis, depuis son lancement, en juillet 2022, de livrer plus de 32 millions de tonnes de produits alimentaires à 45 pays, n'ait pas été renouvelée. Un renouvellement de l'initiative, conjugué au règlement des problèmes liés à l'exportation d'ammoniac vers les marchés mondiaux, ainsi que de produits agricoles et d'engrais russes, comme le prévoit le mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux, contribuerait à prévenir les flambées spéculatives des prix mondiaux des denrées alimentaires, à renforcer la sécurité alimentaire mondiale et à éliminer d'autres répercussions de la guerre.

Pour terminer, je tiens à rappeler combien il est vain, à l'époque actuelle, d'utiliser la force comme instrument pour entretenir des relations avec d'autres États. Cela ne permet pas de bien servir les intérêts d'autrui, et ne pourra pas le permettre dans les circonstances actuelles. Notre renonciation commune à la guerre, au paragraphe 4 de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, est l'expression de la position ferme de la communauté internationale sur la question, ainsi que de notre espoir que cette obligation et d'autres voix modérées nous poussent à rechercher la voie d'une paix durable et globale pour l'Ukraine et la Fédération de Russie grâce au dialogue et à la diplomatie. Enfin, je réaffirme la volonté du Ghana d'appuyer la souveraineté, l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Notre détermination demeure intacte.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Depuis le début, la crise ukrainienne se prolonge, s'étend et se complexifie de plus en plus, se caractérisant par toujours plus de cruauté, de danger et d'imprévisibilité. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour éviter que la situation ne devienne incontrôlable, parvenir à un cessez-le-feu et à une cessation des hostilités dès que possible et promouvoir un règlement politique de la question.

Je voudrais insister sur quatre points. Premièrement, nous devons redoubler d'efforts pour promouvoir des pourparlers de paix. L'évolution de la situation sur le champ de bataille montre que la crise ukrainienne ne peut être réglée par des moyens militaires et que la poursuite du conflit ne fera qu'infliger davantage de souffrances aux civils et pourrait même conduire à des situations imprévisibles et irréparables. Quelle que soit la durée de la crise,

elle devra être réglée par des moyens politiques. Depuis un certain temps déjà, des voix rationnelles en faveur d'une reprise des pourparlers se font de plus en plus entendre. Les pays en développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ont tous présenté des propositions de paix. Bien que leur teneur puisse différer, elles ont déjà mis en évidence une forte volonté de régler la crise par des moyens politiques. Les deux parties au conflit doivent travailler ensemble pour trouver des compromis afin de réfléchir à des solutions qui tiennent compte des préoccupations de chacune, correspondent aux réalités régionales et les aident à aplanir leurs divergences. La communauté internationale doit conjuguer ses efforts pour créer les conditions nécessaires à un cessez-le-feu et instaurer un climat propice à des pourparlers de paix.

La crise ukrainienne est une manifestation majeure des préoccupations concurrentes en matière de sécurité en Europe et est riche d'enseignements qui méritent une réflexion approfondie. Elle montre une fois de plus que les mentalités dépassées et les pratiques dangereuses telles que la quête d'une sécurité absolue, l'incitation à la confrontation entre blocs et l'élargissement des alliances militaires ne peuvent qu'entraîner troubles et agitations en Europe et dans le monde entier. La clef d'une solution définitive à la crise est de défendre une vision de la sécurité commune, globale, durable et fondée sur la coopération et de promouvoir la construction d'une architecture européenne de sécurité équilibrée, efficace et durable.

Deuxièmement, nous devons maîtriser les retombées de la crise. La reprise de l'économie mondiale à la suite de la pandémie a été lente. La crise ukrainienne a interagi avec d'autres facteurs et porté un coup sévère au développement mondial, fragilisant la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale. Les pays en développement se heurtent à davantage de difficultés lorsqu'ils tentent d'atteindre les objectifs de développement durable. Nous devons consacrer nos ressources financières limitées et notre énergie au règlement de nos problèmes mondiaux communs. Les pays concernés doivent immédiatement cesser d'utiliser à mauvais escient les sanctions unilatérales et les mesures extraterritoriales pour garantir la sécurité et le bon fonctionnement des chaînes industrielles et des chaînes d'approvisionnement mondiales ; renforcer l'appui et l'assistance aux pays en développement ; et prendre davantage de mesures propices à la croissance économique au niveau mondial. La Chine se félicite du rôle important joué par l'Initiative de la mer Noire s'agissant de stabiliser les marchés alimentaires mondiaux et espère que les parties concernées pourront régler le problème par le dialogue et la concertation.

Troisièmement, tout doit être mis en œuvre pour répondre à la crise humanitaire. Des millions de personnes ont été déplacées par ce conflit prolongé et nombre de grandes infrastructures importantes ont été détruites. Les parties au conflit doivent se conformer strictement au droit international humanitaire, suivre rigoureusement les principes de nécessité, de distinction et de proportionnalité, protéger les civils et les infrastructures civiles, garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave et ne ménager aucun effort pour atténuer les souffrances des civils. Les femmes et les enfants sont les groupes les plus vulnérables en période de conflit armé et doivent faire l'objet d'une attention particulière. La Chine encourage la communauté internationale et les organismes humanitaires, sur la base du respect des principes de l'aide humanitaire, à intensifier l'aide humanitaire en faveur des personnes touchées par la crise.

Le transfert irresponsable de bombes à sous-munitions peut facilement créer des problèmes humanitaires. Les préoccupations humanitaires et les besoins légitimes de sécurité militaire doivent être traités de manière équilibrée. Il convient de faire preuve de prudence et de retenue à l'heure de transférer des bombes à sous-munitions.

Quatrièmement, la sûreté et la sécurité nucléaires doivent être assurées. La centrale nucléaire de Zaporizhzhia et ses environs sont confrontés à des risques militaires accrus, et récemment, des explosions ont de nouveau été entendues dans ces zones, ce qui est profondément préoccupant. Nous appelons une nouvelle fois les deux parties au conflit à savoir raison garder, à exercer la plus grande retenue, à respecter la Convention sur la sûreté nucléaire et les autres lois internationales et à éviter résolument de provoquer des accidents nucléaires d'origine humaine. La Chine aide l'Agence internationale de l'énergie atomique à maintenir le contact avec toutes les parties et à jouer un rôle constructif s'agissant d'assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires ukrainiennes. La Chine a toujours soutenu que les armes nucléaires ne devaient pas être employées, et que les guerres nucléaires ne pouvaient pas être gagnées et ne devaient jamais être menées. Nous continuons à demander que tous les efforts soient déployés pour éviter que le conflit ne dégénère en crise nucléaire.

Sur la question de l'Ukraine, la position constante de la Chine est que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être préservées, que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être respectés, que les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité doivent être prises en compte, et que tous les efforts propices au règlement

pacifique de la crise doivent être appuyés. Nous maintenons une communication étroite avec les parties au conflit, les autres parties concernées et les pays en développement de manière générale, et nous prenons des mesures concrètes pour promouvoir activement les pourparlers de paix, atténuer les crises humanitaires et maîtriser les retombées du conflit. En février de cette année, la Chine a publié son document de position sur une solution politique à la crise ukrainienne, contenant 12 propositions, dont le respect de la souveraineté, un cessez-le-feu, la cessation des hostilités, l'ouverture de pourparlers de paix et la fin des sanctions unilatérales, entre autres propositions. La Chine continuera à utiliser ce document comme une base pour collaborer avec la communauté internationale afin de déployer des efforts inlassables en faveur du règlement politique de la crise ukrainienne.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique tient à féliciter la présidence britannique du Conseil de sécurité et vous-même, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance. Nous remercions M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo de son exposé éclairant et nous nous félicitons de la participation au présent débat des différents ministres et dignitaires de haut rang.

En ce moment même, le conflit en Ukraine se poursuit sans relâche, causant un nombre croissant de victimes et entraînant des répercussions de plus en plus importantes dans le monde entier. Des attentats du 11 septembre 2001 à la montée en puissance d'Al-Qaïda et de Daech et à leurs incursions et propagation en Afrique, les 20 dernières années ont connu des conflits aux répercussions mondiales, marquant un tournant dans l'histoire.

À cette liste de malheurs, il faut désormais ajouter le conflit en Ukraine. La guerre en Ukraine est une tragédie du XXI<sup>e</sup> siècle, qui se déroule sous nos yeux et sous les projecteurs du monde entier. Elle se déroule à la fois sur le champ de bataille et au sein d'une opinion publique perplexe. À ce jour, le conflit a fait des milliers de victimes, causé la destruction d'infrastructures socioéconomiques critiques et entraîné des pénuries alimentaires dans le monde. Cette guerre annonce le retour de la politique de la corde raide en ce qui concerne la question nucléaire. Nous sommes déçus que, jusqu'à présent, tous les efforts fournis pour mettre fin au conflit, y compris une initiative de paix africaine, demeurent vains.

Aucune autre question examinée par le Conseil ces 18 derniers mois n'a mobilisé autant d'attention et de ressources. Le Mozambique estime que la poursuite de l'affrontement armé en Ukraine n'est ni dans l'intérêt des parties ni dans celui de la communauté internationale.

L'incapacité à régler ce conflit sur la base des principes consacrés par la Charte des Nations Unies risque d'éroder la confiance dans la notion de sécurité collective et dans la responsabilité collective qui nous incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales, énoncées dans la Charte. Un monde ainsi divisé ne sera pas en mesure de mobiliser les ressources et la volonté politique nécessaires pour relever les multiples autres défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, notamment les changements climatiques, le terrorisme mondial, les menaces sanitaires mondiales et l'accroissement des inégalités.

Le Mozambique n'a cessé de demander aux parties au conflit d'honorer la responsabilité qui leur incombe de protéger les civils. Les parties doivent veiller au respect des dispositions applicables du droit international et du droit international humanitaire. En outre, nous considérons que les parties doivent épuiser toutes les voies de dialogue en vue d'un règlement négocié du conflit. C'est pourquoi nous appelons de nouveau à la cessation immédiate des hostilités. Les parties doivent reprendre de toute urgence des négociations directes, dans le plein respect de la Charte des Nations Unies.

**M. Camilleri** (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son important exposé, qui donne à réfléchir.

La communauté internationale n'a de cesse d'appeler à une paix globale, juste et durable en Ukraine, qui soit fondée sur le plein appui à son indépendance, à sa souveraineté et à son intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, y compris en s'appuyant sur les résolutions de l'Assemblée générale sur la question. Malte exprime son soutien aux principes et objectifs clefs de la formule ukrainienne pour la paix, qui tient compte de l'ensemble des répercussions mondiales que l'agression de la Russie a sur la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la sûreté nucléaire et l'environnement.

Le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme doivent être respectés. La Russie doit immédiatement cesser ses bombardements illégaux et aveugles sur les civils et les infrastructures civiles.

La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés par la Russie est également très préoccupante. Comme vient de le dire la Secrétaire générale adjointe DiCarlo, les chiffres et les statistiques qui figurent dans le rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sont poignants et extrêmement inquiétants. En outre, comme cela est indiqué dans les conclusions de la Commission internationale indépendante chargée de l'enquête en Ukraine, les forces armées russes ont mené des attaques susceptibles de constituer des crimes de

guerre. Il s'agit notamment d'attaques aveugles contre les civils et les infrastructures civiles, d'exécutions, d'actes de torture, d'emprisonnements illégaux, de conditions de détention inhumaines, de viols et d'autres formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, ainsi que de la déportation et du transfert illégaux d'enfants.

Demander des comptes aux auteurs de ces actes et garantir le droit des victimes à des réparations et à la justice sont des principes essentiels. Nous soutenons pleinement les processus en cours de la Cour pénale internationale et de la Cour internationale de Justice. Nous nous félicitons de la création du Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine, qui coordonnera les efforts de collecte, de conservation et de stockage des éléments de preuve, et de la création par le Conseil de l'Europe du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

Moins d'un an après le lancement de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens, plus de 32 millions de tonnes de produits alimentaires ont été exportées vers 45 pays répartis sur trois continents. Elle s'est avérée être une bouée de sauvetage pour des millions de personnes, et a grandement contribué à endiguer l'insécurité alimentaire mondiale accélérée par l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie. Aujourd'hui, Malte est vivement préoccupée, car la Fédération de Russie a décidé de ne pas renouveler l'Initiative. C'est un autre exemple de la politisation des besoins humanitaires, dont nous avons été témoins la semaine dernière dans le dossier syrien. Il est de la plus haute importance que l'Initiative de la mer Noire soit renouvelée et garantie, afin de réduire les pressions liées à la sécurité alimentaire partout dans le monde. Utiliser l'alimentation comme une arme de guerre est inacceptable.

Pour conclure, je tiens à rappeler que la guerre d'agression non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine continue de s'accompagner de graves violations des droits humains, provoquant de profonds traumatismes intergénérationnels et exacerbant les crises mondiales concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie. Nous engageons une fois de plus la Fédération de Russie à cesser immédiatement ses opérations militaires et à retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine.

**M. Pérez Loose** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je remercie la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, Rosemary DiCarlo, de son exposé riche en informations.

Depuis que l'Équateur a débuté son mandat au Conseil de sécurité en janvier de cette année, nous avons examiné la question de l'agression militaire contre l'Ukraine au moins une dizaine de fois. Ces séances ont tour à tour porté sur le bilan de l'agression et les perspectives de paix, la protection des civils, la protection des libertés, notamment la liberté de pensée ou de religion, les transferts d'armes, la sûreté nucléaire et la situation en matière de sécurité à Zaporizhzhia, ou encore la rupture du barrage de Kakhovka. Certaines séances, comme celle d'aujourd'hui ou celle du 24 février (voir S/PV.9269), étaient programmées par la présidence, tandis que d'autres ont été organisées à la demande des États-Unis et de l'Albanie, de l'Ukraine, de la Russie, ou encore de l'Équateur et de la France, et portaient essentiellement sur la situation humanitaire.

Au cours de ces six mois, le Conseil a entendu des exposés du Secrétaire général António Guterres, du Coordonnateur des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), de la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, du Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ainsi que d'universitaires et de représentants la société civile. Le format, les approches et les questions de l'ordre du jour en vertu desquels ils ont été invités à prendre la parole, ainsi que les thèmes abordés, ont varié. Et l'Équateur s'est à chaque fois efforcé d'apporter une véritable contribution au débat sur le thème choisi. Mais il est un élément récurrent n'a pas changé et ne changera pas tant que qu'il n'aura pas été mis fin à la violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Il s'agit de l'appel quasi unanime des membres du Conseil à mettre fin à l'occupation et à l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine, comme l'a ordonné la Cour internationale de Justice le 16 mars 2022, et à parvenir à un règlement pacifique définitif. L'Assemblée générale a également pris fermement position sur ce point avec la résolution ES-11/6, du 23 février 2023, sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine. Le Conseil doit s'inspirer de cette décision. Je voudrais aujourd'hui mettre l'accent sur quatre autres éléments.

Premièrement, nous devons passer d'une logique selon laquelle un État établit sa domination sur un autre en imposant sa suprématie militaire à une logique de la diplomatie afin d'éviter que un conflit à plus grande échelle et de parvenir à une paix définitive.

Deuxièmement, nous devons reconnaître la précieuse contribution du système des Nations Unies et de ses partenaires sur le terrain, qu'il s'agisse de l'OCHA, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ou de l'AIEA, pour n'en citer que certains.

Troisièmement, nous insistons sur le fait que les parties doivent respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, ce qui signifie que le personnel et le matériel humanitaires ne doivent pas être pris pour cible. Nous demandons instamment à la Fédération de Russie d'autoriser l'accès humanitaire aux zones qu'elle occupe temporairement. Nous encourageons l'échange de prisonniers dans un contexte sécurisé. Nous déplorons les violations des droits des enfants et le fait que l'invasion prolongée continue de faire des victimes.

Quatrièmement, nous sommes profondément déçus par l'annonce par la Fédération de Russie de son retrait de l'Initiative de la mer Noire, cinq jours à peine après le premier anniversaire de l'accord. Avec 32 millions de tonnes de nourriture expédiées depuis les ports ukrainiens, l'Initiative était vitale pour des millions de personnes, notamment en Afghanistan, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique, afin d'éviter une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire mondiale. Il est d'autant plus important que l'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine ne dure pas un jour de plus, car elle est hors du cadre de la légalité internationale et a des conséquences profondes sur l'Ukraine, la Russie et au niveau mondial.

**M. França Danese** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé.

Le Brésil regrette profondément les pertes en vies humaines qui continuent d'être recensées, en particulier les vies de civils innocents. Nous exprimons notre solidarité avec les familles des victimes et les millions d'Ukrainiens qui sont devenus des réfugiés ou des personnes déplacées.

Une fois de plus, nous nous faisons l'écho des autres membres qui ont condamné les attaques contre des zones résidentielles et la destruction d'infrastructures civiles, en particulier des hôpitaux et des écoles. Nous rappelons aux membres du Conseil que les parties à des conflits ont des obligations claires dont elles doivent s'acquitter en vertu du droit international et du droit international humanitaire. Cependant, nous estimons que se contenter de condamner les actes illégaux commis pendant la guerre ne nous rapprochera pas de la paix. Nous exhortons les deux parties à cesser l'escalade des combats et à entamer des pourparlers sur les paramètres d'un accord de paix global, en tenant compte de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi que des préoccupations légitimes de chacun en matière de sécurité, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous encourageons les parties à œuvrer au règlement pacifique du conflit, conformément

à l'Article 33 de la Charte. C'est l'objectif central des nombreuses propositions visant à faciliter le dialogue qui émanent de différents horizons, notamment l'initiative de paix proposée par les dirigeants africains le mois dernier.

Les transferts massifs d'armes extrêmement meurtrières vers le champ de bataille peuvent davantage compromettre les perspectives d'un règlement pacifique. Loin de contribuer à y mettre fin, les flux d'armes toujours plus importants vers la zone de conflit ne feront qu'attiser la violence. La présence d'armes et de munitions en grandes quantités tend à devenir un facteur de déstabilisation à long terme, compromettant les chances d'une paix durable dans la région et alimentant les conflits partout. Le Brésil appelle de nouveau les parties à donner la priorité au bien-être des populations civiles de part et d'autre des lignes de front.

Le conflit en Ukraine nous affecte tous, y compris dans les régions éloignées de la zone de combat. Les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux effets secondaires de la guerre sur leurs économies et leur sécurité alimentaire et énergétique. L'Initiative de la mer Noire a largement contribué à stabiliser les prix internationaux des denrées alimentaires et des engrais. Ces derniers mois, la mise en œuvre intégrale des accords d'Istanbul est devenue de plus en plus difficile, compromettant la régularité du commerce de produits et d'intrants agricoles par les ports de la mer Noire. En l'absence d'un accord en faveur d'une paix globale et durable, nous exhortons les parties concernées à ne ménager aucun effort pour renouveler ce que la Secrétaire générale adjointe DiCarlo a décrit, à l'occasion d'une séance précédente, comme une lueur d'espoir. Nous saluons les efforts que déploie le Secrétaire général dans sa quête constante d'un compromis entre les parties afin de garantir la sécurité alimentaire et une alimentation adéquate pour des millions de personnes, en particulier dans les pays les moins avancés. Cela permettra de faire vivre l'espoir que, d'une manière ou d'une autre, le conflit prendra fin.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je tiens tout d'abord à remercier le Royaume-Uni d'avoir accordé une attention particulière à la situation en Ukraine. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe Rosemary DiCarlo de son exposé, sombre soit-il. Et je salue la participation du Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine, M. Kuleba.

Le mois dernier, la deuxième édition de la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine s'est déroulée à Londres. En juillet 2022, la Suisse en avait accueilli la première édition. Tant à Lugano qu'à Londres, la communauté internationale a fait preuve d'une forte détermination pour soutenir l'Ukraine dans son processus

de reconstruction. Cette perspective d'une reconstruction et d'un futur est essentielle, car dans le sillage de cette agression militaire russe nous trouvons des milliers de personnes tuées, une infrastructure ukrainienne dévastée, une sécurité alimentaire mondiale ébranlée et des certitudes brisées. Qu'il me soit permis de développer.

Premièrement, nous venons de l'entendre de la Secrétaire générale adjointe, les pertes en vies humaines en Ukraine sont immenses. La semaine dernière encore, des civils ont perdu la vie dans la région de Zaporizhzhia alors qu'ils recevaient de l'aide humanitaire. À cela s'ajoute la destruction de l'infrastructure ukrainienne, dont la reconstruction est une tâche herculéenne. Il est inacceptable que ce bilan continue de s'alourdir. Nous réitérons notre appel à la Russie à entamer immédiatement une désescalade, à cesser toutes les opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien. Nous rappelons que le droit international humanitaire protège la population et les infrastructures civiles. Elles ne doivent jamais devenir des cibles. Dans ce contexte, je tiens à exprimer la grave préoccupation de la Suisse concernant l'utilisation de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions en Ukraine. Comme État partie des Conventions d'Ottawa et d'Oslo, la Suisse appelle tous les États et parties au conflit à ne pas faire usage de ces armes. Les usages indiscriminés ou disproportionnés constituent une grave violation du droit international humanitaire.

Deuxièmement, le rétablissement de la sécurité alimentaire mondiale est une tâche urgente. Depuis le début de l'agression militaire russe, des millions de personnes, partout dans le monde, sont tombées dans l'insécurité alimentaire. Les accords d'Istanbul font la différence pour ces personnes. Nous déplorons l'annonce faite par la Russie concernant ces accords et espérons que ceux-ci seront reconduits dans un très proche avenir.

Finalement, nous avons vu resurgir un spectre que nous pensions avoir banni : la guerre d'agression à but d'extension territoriale par un État souverain contre un autre État souverain. Les voilà, les certitudes brisées. Face à ces multiples défis, nous devons nous appuyer sur un fondement solide. Et nous l'avons, ce fondement : il s'agit de la Charte des Nations Unies. L'on aurait pu penser qu'une violation flagrante de la Charte nuise à son pouvoir. Au contraire, nous observons que la grande majorité des États réaffirment son importance. Plus de 140 États ont déploré l'agression contre l'Ukraine. En effet, les principes de la Charte et la résolution ES-11/6, adoptée par l'Assemblée générale en février 2023, constituent la base sur laquelle une paix globale, juste et durable peut être construite en

Ukraine. La Suisse suit attentivement les différents engagements visant à avancer vers la paix, tout en soulignant que la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine doivent être respectées.

Il est urgent de reconstruire l'Ukraine, mais pas suffisant. Il faut aussi rendre justice aux victimes. Il est également urgent de rétablir la sécurité alimentaire mondiale. La faim ne doit plus jamais devenir une arme de guerre. Nous devons donc continuer à resserrer les rangs derrière le droit international, et notamment la Charte des Nations Unies, le bouclier qui nous protège toutes et tous, pour que les bâtiments, les chaînes d'approvisionnement, la paix et la stabilité que nous finirons par reconstruire reposent sur un fondement solide et durable pour notre humanité.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Dans la mesure où il y a aujourd'hui dans cette salle, en plus de vous, Monsieur le Président, de nombreux autres complices de haut rang du régime terroriste de Kiev qui portent l'entière responsabilité de ses crimes, je voudrais tout d'abord m'attarder sur la situation dans laquelle nous ont conduits leurs actions dans le contexte de la crise ukrainienne.

Une tragédie s'aggrave sous nos yeux, tragédie dont la cause première est le coup d'État anticonstitutionnel de 2014 à Kiev, fomenté par les États-Unis d'Amérique et leurs alliés occidentaux dans la plus pure tradition coloniale. Les personnes qui dirigent le régime de Kiev depuis lors ne sont nullement guidées par les intérêts de l'Ukraine. Au mépris des aspirations d'une majorité d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens, et afin de satisfaire l'obsession de l'Occident pour la confrontation avec notre pays, elles ont renoncé à la paix et au bon voisinage avec la Russie, ainsi qu'au traitement non discriminatoire de toutes les nationalités représentées au sein de la population ukrainienne, et ont commencé à promouvoir massivement le nationalisme et à blanchir, à un rythme effréné, les criminels de guerre nazis.

En déclenchant une guerre sanglante contre la population russophone du Donbass il y a neuf ans, le régime de Kiev a délibérément et intentionnellement fait basculer la crise ukrainienne dans un affrontement militaire avec la Russie. Nous avons été contraints de prendre la défense des femmes, des enfants et des personnes âgées qui se faisaient annihiler par Kiev sous les yeux du monde occidental soi-disant civilisé, après que l'Ukraine et ses soutiens occidentaux eurent refusé une fois pour toutes de se conformer aux Accords de Minsk, qui avaient été entérinés par le Conseil de sécurité. Nous le savons aujourd'hui pertinemment : ce document n'a été pendant

toutes ces années qu'un écran de fumée derrière lequel les États occidentaux préparaient l'Ukraine à la guerre contre la Russie. C'est pourquoi plus personne n'est dupe de toutes les lamentations de nos collègues occidentaux sur la prétendue agression non provoquée et guerre de choix de la Russie. Pour quiconque est capable d'une analyse impartiale, il est évident que nous n'avons pas le choix et que la bombe à retardement qui a explosé le 24 février 2022 avait été amorcée par l'Occident depuis 2014 au moins, mais à vrai dire bien avant.

Comme nous le savons tous et toutes, en avril 2022, c'est-à-dire un peu plus d'un mois après le début de l'opération militaire spéciale, l'Ukraine a rejeté un plan de paix qui aurait réglé la crise, plan que ses négociateurs avaient déjà signé et qui comprenait des garanties de sécurité internationales pour l'Ukraine. Nous en avons aujourd'hui tous et toutes bien conscience, cette décision a été prise avec l'implication directe du Royaume-Uni, dont les dirigeants de l'époque ont convaincu le chef du régime de Kiev que l'Ukraine pouvait vaincre la Russie avec l'aide de l'Occident. C'est à ce moment-là qu'a véritablement commencé la phase la plus intense de la guerre par procuration de l'OTAN contre la Russie, menée jusqu'au dernier Ukrainien, dans laquelle l'Ukraine s'est essentiellement transformée en une société militaire privée à la solde de Washington, de Londres et de Bruxelles. Afin de s'assurer que les autorités ukrainiennes ne puissent pas faire marche arrière après le retrait des troupes russes de Kiev, retrait qui se voulait un geste de bonne volonté dans le contexte de la signature des projets d'accords de paix à Istanbul, une provocation répugnante et maladroitement exécutée a été organisée dans la banlieue de Kiev, à Boutcha. Et de l'avis de nombreux experts, les services secrets britanniques ont joué un rôle direct dans son organisation. Nous avons bien l'intention de mener une enquête objective pour déterminer si tel a été le cas. Mais nous nous souvenons tous et toutes de la manière dont, en avril de l'année dernière, la présidence britannique du Conseil de sécurité s'est livrée à des manœuvres procédurales peu scrupuleuses pour empêcher la tenue d'une séance spéciale du Conseil que nous avions demandée à la suite de cette provocation, se comportant alors d'une manière indigne de la présidence du Conseil de sécurité et de l'un de ses membres permanents, tout en affichant clairement sa complicité avec le régime de Kiev.

La provocation de Boutcha a constitué l'écran de fumée nécessaire sous le couvert duquel les dirigeants ukrainiens ont décidé de choisir la voie de l'affrontement armé avec la Russie plutôt que celle de la paix. Dans le même temps, au lieu de privilégier les rapprochements



diplomatiques, les pays occidentaux ont intensifié leurs efforts pour fournir à l'Ukraine de l'aide et des armes occidentales. Cette décision fatidique a été lourde de conséquences pour l'Ukraine : des centaines de milliers de jeunes Ukrainiens ont été tués et mutilés, alors qu'aujourd'hui encore, le régime de Kiev continue de les envoyer à l'abattoir sur les fronts oriental et méridional, dans sa vaine tentative de prouver à ses soutiens occidentaux que l'Ukraine est en mesure de remporter la victoire. Depuis lors, le pays a déjà perdu plusieurs bataillons et, en réalité, l'ensemble de son armement.

Étant donné qu'un certain nombre de ministres occidentaux sont présents parmi nous aujourd'hui, je voudrais profiter de cette occasion pour souligner la responsabilité que leurs gouvernements portent dans la tragédie qui continue de frapper la population ukrainienne. En poussant systématiquement l'Ukraine vers la guerre avec la Russie au lieu de mettre en œuvre les Accords de Minsk, ils se sont laissés guider uniquement par leur propre intérêt géopolitique à affaiblir la Russie. Au nom de ces objectifs inatteignables, ils ont cautionné l'instauration d'une véritable dictature totalitaire à Kiev, laquelle a déclenché une guerre contre sa propre population russophone dans la partie orientale du pays. Pendant huit ans, ils n'ont pas remarqué que les obus ukrainiens tuaient des femmes, des enfants et des personnes âgées pacifiques. Et aujourd'hui, ils sont tués par les obus et les missiles à longue portée fournis par l'Occident, car les obus ukrainiens ne sont plus en mesure d'atteindre la ville pacifique de Donetsk ou d'autres villes, et les réserves du pays sont pratiquement épuisées. Afin d'aggraver encore les souffrances de la population civile, l'Occident a décidé de fournir des obus à l'uranium appauvri et des armes à sous-munitions aux forces armées ukrainiennes, ainsi que de fermer les yeux sur les bombardements incessants de la centrale nucléaire de Zaporozie par l'Ukraine, sa destruction de la centrale hydroélectrique de Kakhovka et ses attentats terroristes flagrants menés sur le territoire russe, qui témoignent de la nature terroriste du pouvoir en Ukraine.

Aujourd'hui, nous avons tous et toutes appris qu'une nouvelle attaque terroriste avait été perpétrée par le régime de Kiev sur le pont de Crimée, qui se trouve à des centaines de kilomètres de la zone de combat. Cette attaque a tué deux Russes innocents et leur fille de 14 ans a été grièvement blessée. Je n'ai entendu aucun des soutiens occidentaux du régime de Kiev condamner cet acte terroriste. Il nous reste encore à déterminer dans quelle mesure les services de renseignement occidentaux, et en particulier britanniques, ont été impliqués dans la préparation et l'exécution de cet attentat terroriste. De trop nombreux éléments plaident en faveur de cette hypothèse.

Tous les faits que je viens d'évoquer démontrent qu'il n'y a pas de crime que l'Occident ne soit pas prêt à commettre pour conserver son hégémonie sur les affaires mondiales et, comme l'a dit M. Borrell Fontelles, pour préserver à tout prix un jardin idyllique, pendant que le reste du monde peut continuer de vivre dans la jungle. Il n'y a pas de principe que les États occidentaux ne soient pas prêts à fouler aux pieds pour atteindre cet objectif. Si je dis cela, c'est parce que leurs pays, ou plus précisément leurs gouvernements, ne doivent pas se faire d'illusion : ils sont tout aussi responsables, si ce n'est plus, de ce qui se passe en Ukraine que le régime de Zelenskyy. Ils ont beau essayer de se présenter comme les défenseurs de la pauvre et malheureuse Ukraine, leurs actes les trahissent. Les agissements du régime de Kiev, y compris contre sa propre population et la persécution des adeptes de l'Église orthodoxe canonique, que tout le monde en Occident tente de passer sous silence, ne laissent planer aucun doute sur le fait que même lorsque le régime commencera à arrêter ou à abattre sur place tous ceux qui ne sont pas d'accord avec la politique destructrice et antipopulaire du Gouvernement actuel, ils n'auront aucun mal à fermer les yeux sur ces pratiques. Nous en discuterons plus en détail lors de la séance que nous avons demandée pour le 26 juillet.

Dans ma déclaration, je voudrais aborder deux autres questions liées à l'Ukraine. Il y a exactement neuf ans, le vol MH17 de la Malaysia Airlines était abattu au-dessus du Donbass. Cet événement a eu des répercussions directes sur la crise en Ukraine, obligeant les milices du Donbass qui détenaient l'initiative militaire à cesser leurs activités dans l'attente de la condamnation, qui semblait imminente à l'époque, de l'acte de terrorisme commis par l'Ukraine.

Il est bien connu que depuis cette catastrophe, la Russie a toujours plaidé pour qu'une enquête complète, approfondie, impartiale et dépolitisée soit ouverte sur les causes de la catastrophe, sur la base de faits et de preuves irréfutables. Nous avons été à l'origine de la résolution 2166 (2014), qui soulignait la nécessité d'une enquête internationale complète, approfondie et indépendante. Or, à ce jour, aucune enquête de ce type n'a été menée et les circonstances de l'incident n'ont pas été établies de manière fiable. Ni l'enquête technique menée par le Conseil néerlandais de la sûreté, ni l'enquête criminelle conduite par l'équipe d'enquête conjointe n'ont satisfait aux critères énoncés dans la résolution 2166 (2014). Leur véritable objectif n'était pas d'établir la vérité, mais d'adapter les preuves pertinentes de manière à ce qu'elles correspondent à la thèse de l'implication de la Russie dans la tragédie. Fondamentalement, la catastrophe du vol MH17 n'était rien de moins qu'un élément clef d'une

campagne antirusse mensongère et sans fondement, qui a été complétée par la suite par les empoisonnements des Skripal et de Navalny, ainsi que par la provocation menée à Boutcha que j'ai mentionnée plus haut. Comme chacun sait, plus un mensonge est horrible, plus il est facile d'y croire, et c'est le principe que nos adversaires occidentaux ont privilégié dans toutes ces affaires.

Dans le cas du vol MH17, la Russie a fourni dans le cadre de l'enquête une énorme quantité d'informations qui ont été essentielles pour établir les véritables causes de l'accident. Cependant, ni l'enquête ni le tribunal de district de La Haye n'en ont tenu compte. Ils ont jugé plus fiables les informations émanant des services secrets ukrainiens, les données provenant de sources douteuses issues des réseaux sociaux, et des photographies et des vidéos qui avaient clairement été manipulées. Aucune question n'a été posée à l'Ukraine, qui a refusé de fournir les données de radar ou les enregistrements des conversations des services de suivi des vols au sol et n'a jamais pu expliquer où étaient passés les contrôleurs aériens ukrainiens qui travaillaient ce jour-là et auraient pu nous éclairer sur les circonstances de la tragédie. Depuis la catastrophe, la question de la responsabilité de Kiev, qui n'a pas fermé l'espace aérien au-dessus de la zone de combat où étaient déployés les moyens de défense aérienne des forces armées ukrainiennes, notamment les systèmes de missiles sol-air Buk, n'a pas été abordée de manière appropriée. Les images satellites prises par les États-Unis le jour de l'accident auraient pu apporter un peu plus de clarté. Washington a cependant opposé un refus catégorique aux demandes des juges de divulguer ces données ou de nous permettre au moins d'en prendre connaissance dans certaines conditions.

Malheureusement, l'approche du Royaume des Pays-Bas et de leurs complices, fondée sur l'exécution d'un ordre politique décidé à l'avance, exclut la possibilité d'identifier les véritables auteurs de la tragédie du vol MH17. À cet égard, nous ne pouvons que compatir avec les familles et les proches des victimes, qui ont été délibérément privés de leur droit à la vérité. Il est très révélateur qu'aucun de mes collègues occidentaux qui se sont exprimés avant moi ne nous ait rappelé aujourd'hui cette tragédie. Ils n'ont plus besoin des faits ni de la vérité à ce sujet, parce que la tragédie a déjà rempli son rôle dans le processus de diabolisation de la Russie.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais aborder un dernier sujet. Aujourd'hui, par l'intermédiaire des ambassades de Russie à Ankara, Minsk et Londres, ainsi que du consulat général à Istanbul, nous avons transmis des notes officielles sur la décision prise par le Gouvernement russe de mettre fin à l'Initiative de la

mer Noire à compter du 18 juillet. De même, nous avons informé le Secrétaire général et le Chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui était directement responsable de sa mise en œuvre. Je ne vois pas l'intérêt d'entrer dans les détails de la mise en œuvre des prétendus accords d'Istanbul conclus sous l'égide d'António Guterres, dont le mémorandum d'accord entre la Russie et l'ONU faisait et fait toujours partie intégrante. Nous l'avons déjà fait à maintes reprises, y compris ici, dans la salle du Conseil. Nous avons renouvelé l'Initiative plus d'une fois après avoir reçu ce qui s'est avéré être une multitude de promesses vides. Néanmoins, comme l'a déclaré le Président russe, l'Initiative de la mer Noire a été un jeu à sens unique tout au long de l'année écoulée.

Alors que les exportations de maïs et de blé fourragers de l'Ukraine vers les pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur sont restées stables, ces derniers ayant reçu respectivement 90 % et 60 % de ces céréales, les pays les moins avancés n'en ont même pas reçu 3 %. Les opérations humanitaires du Programme alimentaire mondial ont bénéficié d'une part encore plus faible, à savoir 2,2 % seulement des exportations de blé. Ces faits étant trop peu flatteurs et parlant d'eux-mêmes, l'Initiative de la mer Noire a simplement été reclassifiée d'un projet humanitaire à un projet commercial, sans grande fanfare.

Dans ce contexte, les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs économiques russes n'ont pas été réglés. Lorsque nous avons annoncé en mars que nous avons accepté de proroger l'Initiative de la mer Noire de 60 jours supplémentaires, soit jusqu'au 18 juillet, nous avons déclaré sans équivoque que nous ne prendrions une décision sur les prochaines étapes qu'après avoir examiné les progrès accomplis dans le règlement d'un certain nombre de problèmes systémiques, dont nous avons parlé à maintes reprises et que je n'énumérerai pas de nouveau aujourd'hui. Dans le même temps, nous rendons hommage au Secrétaire général et à son équipe, qui ont tenté jusqu'à la dernière minute de persuader les pays occidentaux de remplir leurs obligations envers la Russie dans le cadre du mémorandum conclu entre la Russie et l'ONU. Mais ce n'était en fin de compte que de la poudre aux yeux.

Comme il n'y a toujours pas eu de progrès et que le régime de Kiev n'hésite pas à se servir du couloir maritime humanitaire ouvert pour commettre des provocations et des attaques contre des objets civils et militaires russes, nous avons décidé de nous retirer de l'Initiative, ce dont nous avons officiellement informé aujourd'hui les parties turque et ukrainienne, ainsi que le Secrétariat. Cela signifie que nous révoquons les garanties de sécurité de la navigation, que nous fermons le couloir humanitaire maritime, que nous

rétablissons le régime de zone temporairement dangereuse dans les eaux du nord-ouest de la mer Noire et que nous dissolvons le Centre de coordination conjoint d'Istanbul.

Ainsi, sans la participation de la Russie, l'Initiative de la mer Noire cessera de fonctionner à partir du 18 juillet. La Russie ne sera disposée à envisager son rétablissement que si elle reçoit des résultats concrets plutôt que des promesses et des assurances de la part des capitales occidentales. Le moment semble donc venu pour les alliés européens de Kiev de faire preuve de la solidarité qu'ils ont promise. Ils peuvent maintenant exporter des denrées alimentaires ukrainiennes en empruntant des couloirs terrestres. Pour notre part, malgré tous les obstacles, nous nous engageons à respecter pleinement nos obligations contractuelles de fournir des céréales russes à nos clients et à continuer d'aider les personnes dans le besoin dans les pays en développement.

**M<sup>me</sup> Ngyema Ndong** (Gabon) : Je salue votre participation à cette séance, Monsieur le Président, ainsi que la présence des hautes personnalités qui prennent part à nos échanges d'aujourd'hui. Je remercie la Secrétaire générale adjointe, M<sup>me</sup> Rosemary DiCarlo, pour son exposé.

La guerre en Ukraine devient au fil des mois la question la plus examinée au sein du Conseil de sécurité, qu'il s'agisse des aspects sécuritaires et humanitaires ou des risques nucléaires. Cependant, les violences persistent et cette guerre continue de défier la paix et la stabilité internationales et de contribuer à l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions du monde. Les offensives et contre-offensives de part et d'autre laissent craindre une escalade des violences, une augmentation des pertes en vies humaines et matérielles, ainsi que des déplacements de populations encore plus importants, éloignant ainsi les perspectives de négociations en vue d'une paix durable. Les dégâts occasionnés en 17 mois sont immenses et très alarmants. Les derniers rapports du Secrétaire général font état de centaines d'attaques contre les hôpitaux, les écoles et d'autres infrastructures civiles. Le nombre de victimes non militaires, en particulier les enfants, ne cesse d'augmenter.

Le Conseil de sécurité doit s'efforcer de trouver une solution pacifique conforme aux principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous appelons les pays ayant une quelconque influence sur les principaux acteurs à agir pour qu'un dialogue réel soit engagé, afin de parvenir à terme à un accord de paix durable. Dans cette optique, mon pays encourage le Secrétaire général à continuer d'user de ses bons offices pour promouvoir l'ouverture de pourparlers entre toutes les parties. Il est essentiel pour la

communauté internationale de soutenir et de coordonner les différentes initiatives diplomatiques pour favoriser un règlement négocié.

Aujourd'hui, 17 juillet 2023, prend fin l'Initiative de la mer Noire, un accord vital pour de nombreux pays, et nous gardons l'espoir qu'une solution sera trouvée pour permettre le renouvellement de cette importante initiative dans les meilleurs délais.

La menace permanente que constitue le risque de nucléarisation de cette guerre est aussi un péril potentiel qui doit être évité. Mon pays réitère son attachement au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et s'oppose à toute politisation, intimidation et banalisation du nucléaire. Les centrales nucléaires sont des infrastructures civiles protégées par le droit international humanitaire. Elles ne doivent pas être utilisées à des fins militaires.

La situation humanitaire prend des proportions de plus en plus critiques, nous l'avons dit, et nous rappelons l'exigence d'un accès sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux populations les plus vulnérables vivant souvent dans les zones où les risques sécuritaires sont les plus élevés.

Pour terminer, le Gabon réitère son appel à la désescalade et aux négociations de bonne foi pour mettre fin au conflit.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre ukrainien des affaires étrangères.

**M. Kuleba** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence britannique du Conseil de sécurité d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Ma gratitude va également à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo pour son exposé.

Il y a neuf ans aujourd'hui que la Russie a abattu le vol commercial MH17 de la Malaysia Airlines au-dessus de l'Ukraine, tuant la totalité des 298 personnes qui se trouvaient à son bord. L'Ukraine pleure les victimes de ce crime.

Le cas du vol MH17 de la Malaysia Airlines est également un parfait exemple des mensonges de la Russie et de la manière dont elle abuse de sa présence illégale au Conseil de sécurité. Au lieu de s'avouer coupable et de coopérer à l'enquête, la Russie a fait le choix de promouvoir des théories du complot afin de semer la confusion dans les esprits. En 2015, elle s'est servie sans vergogne de son droit de veto au Conseil pour empêcher la création d'un tribunal international dédié, bien qu'elle ait nié son implication dans l'affaire (voir S/PV.7498). Le

procès néerlandais a finalement mis un terme aux inepties russes. La cour a déterminé que le vol MH17 de la Malaysia Airlines avait été touché par un missile russe Buk tiré par des groupes armés contrôlés par Moscou et que le système de missiles avait été rendu à la Russie après la frappe. Morale de l'histoire : on peut toujours multiplier les mensonges à l'envi, mais au bout du compte la vérité ne varie guère, pas plus que la justice ne dévie.

Dans toutes les situations, la stratégie russe consiste à tuer, mentir et nier. Notre stratégie doit être à l'opposé, et donc reposer sur la force, la vérité et la responsabilité. Aujourd'hui, nous sommes face à deux autres situations de ce type. La première tient dans une nouvelle série de mensonges et de dénégations que nous avons entendue dans cette salle. La deuxième, c'est la Russie qui a tué l'Initiative de la mer Noire.

La Russie fait chanter le monde. Ce chantage complique la vie de millions d'Ukrainiens et de dizaines de millions d'autres personnes, partout sur la planète mais principalement en Afrique et en Asie, qui doivent composer avec la menace constituée par la hausse des prix alimentaires et la faim. L'Ukraine n'a formulé aucune exigence en lien avec l'accord. Nous voulions simplement poursuivre les opérations et augmenter la capacité de l'Initiative. Nous voulons que nos céréales soient librement exportées et parviennent aux clients étrangers du monde entier.

La Russie, quant à elle, a fait systématiquement obstruction au fonctionnement normal de l'Initiative. Elle a délibérément réduit le nombre d'inspections du Centre de coordination conjoint d'Istanbul, limitant la capacité à un ou deux navires par jour. Le 29 avril, elle a totalement bloqué les opérations du port maritime ukrainien de Pivennyi. Le dernier céréalier a quitté le port d'Odesa le 16 juillet. À présent, la Russie a totalement bloqué les activités de l'Initiative de la mer Noire, et elle n'a même pas attendu l'annonce de son non-renouvellement pour cela.

Quoi que dise la Russie pour excuser son attitude, il convient de signaler que, tandis qu'elle bloque nos ports, elle augmente les exportations de ses propres céréales, y compris celles qui ont été volées dans les territoires ukrainiens temporairement occupés. L'an dernier, lorsque l'Initiative a été lancée, les prix des céréales ont immédiatement chuté dans le monde entier. Entre autres facteurs, cela a eu un effet positif à long terme. En juin 2023, les prix étaient inférieurs de 23 % à ce qu'ils étaient en mars 2022, lorsque la Russie a commencé le blocage illégal de nos ports maritimes. La Russie sortie de l'accord, les prix vont immédiatement repartir à la hausse, aux dépens des plus vulnérables, avant tout en Asie et en Afrique. La Russie doit arrêter de jouer au jeu de la faim avec les peuples du monde entier.

J'appelle tous les États Membres de l'ONU à exiger fermement que la Russie reprenne de bonne foi sa participation à l'accord et en finisse avec son jeu de la faim. La Russie doit maintenir la politique à l'écart de la sécurité alimentaire mondiale.

Je me dois également d'appeler l'attention du Conseil sur une autre menace que la Russie fait planer. Depuis que celle-ci s'est emparée de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia en mars 2022, l'Ukraine et les nations voisines vivent dans la crainte d'un incident nucléaire. La Russie enfreint les sept piliers de la sûreté et de la sécurité nucléaires établis par l'Agence internationale de l'énergie atomique, en stationnant des effectifs militaires sur le site de la centrale et en la transformant en base militaire. Malgré la pression internationale, la Russie refuse de se retirer de la centrale. Aujourd'hui, elle a toujours le plein contrôle et porte l'entière responsabilité de la situation qui y règne. La Russie propage aussi des théories du complot ridicules d'après lesquelles l'Ukraine serait en train de planifier une attaque contre la centrale.

Qu'il s'agisse de la destruction du vol MH17 de la Malaysia Airlines, de celle du barrage de Kakhovka ou de tout autre crime russe de grande envergure, la stratégie de la Russie reste la même : tuer, mentir et nier. Je profite de l'occasion pour le dire officiellement et sans ambiguïté : l'Ukraine n'a jamais eu et ne saurait avoir la moindre intention de causer un quelconque incident dans les centrales nucléaires de notre pays. La seule force qui ait les moyens et les motivations nécessaires pour cela n'est autre que la Russie. En agissant ensemble et en dénonçant dès maintenant les menteurs, nous pouvons les empêcher de mettre à exécution leurs plans malfaisants.

Je veux croire que l'époque des crimes, des mensonges et des dénégations russes touche à sa fin. La Russie est en train de perdre sa guerre illégale contre l'Ukraine. Le régime de Poutine s'affaiblit de jour en jour, et la récente mutinerie du groupe Wagner l'a démontré non seulement au monde entier, mais également aux Russes eux-mêmes. Chaque défaite essuyé par la Russie sur le champ de bataille rapproche le régime de Poutine du moment où il prendra conscience de la futilité de l'agression. Nous devons tous travailler ensemble pour que cela arrive le plus tôt possible, car le menteur en chef du Kremlin, quand il comprendra que plus personne ne croit à ses mensonges, sera contraint d'arrêter la guerre.

Le Conseil de sécurité n'a pas su prendre de mesure concrète, en application du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, depuis plus de 500 jours que dure l'invasion russe, et depuis plus de neuf ans que la Russie nous

agresse, et cela vaut d'ailleurs pour l'Ukraine mais aussi plus généralement pour d'autres conflits qui font rage dans le monde. La racine du problème est bien connue, et son nom se trouve sur la quatrième plaque à la droite de la présidence. Bien que cette plaque ait été placée sur la table il y a plus de trois décennies, la Charte des Nations Unies ne dit toujours rien quant à la légitimité de sa présence dans cette salle. Nous sommes convaincus que la future réforme du Conseil de sécurité doit inclure un élément essentiel : la décision de priver la Russie de son statut illégalement obtenu de membre permanent et du droit de veto dont il est assorti. Le Conseil de sécurité et le monde entier seront des endroits beaucoup plus sains quand la Russie ne siègera plus au Conseil.

Alors que certaines organisations internationales sont paralysées par la crainte du poison de l'influence russe, c'est un soldat ukrainien qui assume aujourd'hui la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Un soldat ukrainien rétablit la paix et la sécurité à chaque pas qu'il fait, à chaque foyer de population libéré en Ukraine, en donnant simplement effet à ce que le Conseil de sécurité est censé maintenir et faire appliquer.

Cela coûte très cher, mais il n'y a guère d'autre choix. Nous prions les membres du Conseil de rendre hommage à ce sacrifice et de continuer à nous aider à nous rapprocher de la paix. Les Ukrainiens seront toujours reconnaissants au Conseil de sécurité de son appui, et notre victoire sera aussi sa victoire contre le fléau de l'agression dans le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Hongrie.

**M. Szijjártó** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir également donné aux voisins de l'Ukraine la possibilité de prendre la parole à l'occasion de ce débat.

Je représente un pays voisin de l'Ukraine, un pays qui vit dans l'ombre de la guerre depuis plus de 500 jours, et sur lequel la guerre a des effets et des conséquences graves et directs. Le peuple hongrois a déjà payé un lourd tribut à cette guerre, même s'il n'en est pas responsable. Je représente un pays dont les citoyens font partie des victimes de cette guerre, étant donné qu'une importante communauté hongroise vit en Ukraine et qu'environ 150 000 de ses membres sont mobilisés, en tant que citoyens ukrainiens, pour rejoindre l'armée en Ukraine. Et un grand nombre d'entre eux, hélas, sont déjà morts.

En tant que représentant d'un pays voisin et d'une nation dont les citoyens meurent dans cette guerre, je voudrais

continuer à plaider en faveur de l'instauration de la paix le plus rapidement possible. Bien que je croie comprendre que cette position ne s'inscrit pas totalement dans le courant dominant, nous continuons à le faire même si nous faisons l'objet de critiques et d'attaques. En tant que pays voisin et nation dont les citoyens meurent dans cette guerre, nous continuons à penser que la solution ne peut être trouvée sur le champ de bataille, mais à la table de négociation.

Nous entendons très souvent dire que les circonstances et les conditions ne sont pas propices à l'ouverture de négociations en vue de trouver une solution diplomatique. Qu'il me soit permis d'exprimer un point de vue différent. Nous pensons que les conditions propices au lancement de négociations en vue de parvenir à une solution diplomatique se détériorent de jour en jour. Plus cette guerre durera, plus il y aura d'armes dans notre région, plus il y aura de morts et plus les ravages et la destruction dans notre région seront importants. Nous voudrions donc que la communauté internationale apporte davantage de paix que d'armes dans notre région. Et nous savons tous que si nous coupons les canaux de communication, nous perdrons littéralement tout espoir de paix. C'est pourquoi nous apprécions vraiment et respectons les efforts déployés pour instaurer la paix dans notre région, ainsi que les missions qui sont dépêchées à cet effet.

Nous tenons à exprimer notre respect au Saint-Siège, au Président de la Turquie et aux pays africains qui, bien que situés loin du théâtre de la guerre, se heurtent également à de très graves difficultés en raison de ses conséquences.

Je voudrais également souligner l'importance de la sécurité de l'offre de produits alimentaires dans le monde entier, en particulier dans les régions fragiles. Les pénuries alimentaires peuvent très facilement entraîner de graves problèmes de sécurité, qui pourraient, dans un premier temps, être locaux, mais ensuite se propager dans le monde entier également. Elles peuvent finir par provoquer de nouvelles vagues migratoires, ce qui accroîtra encore la menace mondiale du terrorisme. Nous voyons tous que nous n'arrivons pas faire face à un problème de sécurité ; dans ce cas, comment pourrions-nous faire face à plusieurs ?

Malheureusement, si l'on considère les 80 dernières années, il n'est pas exagéré de dire que la sécurité mondiale n'a jamais été aussi mal en point. Certains font allusion, ouvertement et sans honte, aux capacités nucléaires, et le risque de déclenchement de la troisième guerre mondiale est plus imminent que jamais.

Nous constatons également une conséquence regrettable et à long terme de ce conflit, à savoir que le monde déploie d'immenses efforts pour se diviser à nouveau en

blocs. Et nous avons, en Europe centrale, de très mauvaises expériences historiques à cet égard. Personne n'a envie de l'entendre, et compte tenu de l'histoire, cela peut mettre mal à l'aise de nombreuses personnes, mais chaque fois qu'il y a eu un conflit entre l'Est et l'Ouest, nous avons toujours été, en Europe centrale, abandonnés à notre sort, et nous avons toujours perdu en ces occasions.

Ainsi, lorsque nous plaidons en faveur d'une coopération civilisée entre l'Est et l'Ouest, que nous avons peut-être une petite chance de voir se réaliser à l'avenir, nous le faisons parce que c'est dans notre intérêt national. Et plus cette guerre durera, plus les chances d'y parvenir s'amenuiseront.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Pologne.

**M. Rau** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Royaume-Uni d'avoir organisé la présente séance, qui revêt une importance encore plus grande à la lumière de l'évolution récente de la situation concernant l'Initiative de la mer Noire.

Le retrait unilatéral de la Russie de cet accord signifie de manière générale une chose : la Russie a décidé d'attiser les flammes de la guerre impériale qu'elle mène contre l'Ukraine en ravivant son agression économique contre les États et les sociétés les plus démunis et les plus vulnérables du monde du Sud. Nous appelons les parties qui continuent de participer à l'initiative à tenir leurs engagements, qui sont si essentiels pour le marché alimentaire mondial.

Cela fait maintenant plus de 500 jours que le peuple ukrainien lutte contre l'agression totale de la Russie. Cette violation flagrante de la Charte des Nations Unies par un membre permanent du Conseil de sécurité représente la menace la plus grave pour la paix et la sécurité mondiales depuis la guerre froide, en raison de ses conséquences profondes et durables.

Je voudrais souligner trois préoccupations majeures que cette agression suscite au sein de la communauté internationale dans son ensemble.

Premièrement, l'invasion russe démontre de façon incontestable le caractère complexe et interdépendant des menaces qui pèsent sur la sécurité internationale. Nous voyons clairement que cette guerre dépasse les frontières ukrainiennes et russes, et les événements d'aujourd'hui, que j'ai déjà évoqués, concernant l'Initiative de la mer Noire en sont le rappel le plus urgent et le plus direct. Nous ne devons pas non plus oublier les atteintes constantes à la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia, qui

continuent de nous exposer, tous autant que nous sommes, à d'énormes risques et à des conséquences imprévisibles. De même, la destruction récente du barrage de Kakhovka par la Russie a entraîné des coûts importants pour l'ensemble de l'écosystème de la mer Noire et de ses environs, ainsi que pour tous ses États côtiers. En outre, nous avons parlé des conséquences de l'invasion russe de l'Ukraine à l'occasion de nos débats sur le sort des enfants en temps de conflit armé, la violence sexuelle en temps de conflit, la cybersécurité et la destruction du patrimoine culturel. Le Conseil de sécurité, institution responsable de la paix et de la sécurité dans le monde, doit prêter une attention constante à tous ces aspects et faire montre d'une détermination sans faille à cet égard.

Deuxièmement, la communauté internationale respectueuse de la loi ne saurait tolérer l'impunité. Les auteurs de crimes internationaux doivent répondre de leurs actes. Tous les agresseurs, sans exception, devront faire face à des conséquences juridiques. Sinon, ils se sentiront encouragés à poursuivre sur cette voie. Nous considérons que l'application du principe de responsabilité est une condition préalable pour garantir une paix durable à l'avenir.

La Pologne soutient les institutions existantes, notamment la Cour internationale de Justice, la Cour pénale internationale et la Cour européenne des droits de l'homme. De plus, nous œuvrons concrètement en faveur de la création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression de la Russie. Nous sommes ravis qu'à une réunion tenue récemment, les membres du groupe restreint chargé de cette question ait proposé d'établir le siège de ce tribunal en Pologne. De plus, nous soutenons les efforts qui sont menés en vue d'établir un mécanisme international aux fins de la réparation des dommages résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Nous avons adhéré à l'Accord partiel élargi sur le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui a été adopté au dernier sommet du Conseil de l'Europe tenu à Reykjavik.

Enfin, nous devons garder à l'esprit que toute initiative de paix menée en Ukraine ne doit proposer que des solutions légitimes, car une paix injuste ou un conflit gelé ne ferait que prolonger l'instabilité et donner lieu à de nouvelles agressions. Toute solution de paix durable doit être basée sur la Charte des Nations Unies et sur le principe fondamental d'intégrité territoriale qu'elle consacre. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer de défendre fermement la Charte des Nations Unies. Nous devons continuer de faire pression sur l'agresseur et soutenir la victime dans l'exercice de son droit de légitime défense. Le monde doit continuer de soutenir la

cause juste de l'Ukraine. Nous exhortons les membres du Conseil de sécurité et l'ensemble du système des Nations Unies à faire preuve de détermination dans la défense des principes fondamentaux de l'ordre international.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre fédérale des affaires étrangères de l'Allemagne.

**M<sup>me</sup> Baerbock** (Allemagne) (*parle en anglais*) : « Maman, viens me chercher ». Ce sont les mots que Natálja Schornyk a désespérément attendu. Quelques semaines auparavant, des soldats russes étaient entrés dans une école de Kupiansk, près de Kharkiv, en Ukraine, l'école dans laquelle Artém, le fils de Natálja âgé de 15 ans, se rendait tous les jours, comme un élève normal. Ils ont emmené Artém et une dizaine de ses camarades de classe. Natálja a déclaré aux journalistes que, pendant des semaines, elle n'avait aucune idée de l'endroit où il se trouvait. Elle ne savait pas s'il était encore en vie. Pour finir, Artém a pu la contacter. « Maman, viens me chercher ». C'est ce qu'il a dit à sa mère au téléphone. Il a fallu des mois à Natálja pour retrouver son fils et le récupérer. Elle a réussi à se rendre dans le territoire ukrainien occupé par la Russie où il était détenu et l'a finalement ramené à la maison, dans ses bras. L'histoire d'Artém et de Natálja n'est qu'une histoire parmi tant d'autres.

Depuis le début de la guerre d'agression de la Russie, les autorités russes ont transféré et déporté des milliers d'enfants ukrainiens vers les territoires occupés par la Russie, et même vers la Russie. Ceux qui ont pu rentrer chez eux, comme Artém, décrivent des expériences choquantes : ils ont été forcés de parler russe et de chanter l'hymne national russe dans des foyers pour enfants russes ; leur nom et leur âge ont été modifiés afin d'effacer leur identité pour que leurs parents ne puissent jamais les retrouver ; et ils ont été menacés d'être adoptés par des familles russes. Depuis que j'ai été informée de ces crimes, je ne cesse d'imaginer ce que je ressentirais si mes deux petites filles faisaient partie de ces enfants. Et je sais que mes collègues d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine partagent ce sentiment.

Durant la récente visite effectuée récemment en Ukraine et en Russie par une délégation de chefs d'État et de gouvernement africains, ceux-ci ont clairement fait savoir qu'en ce qui concerne ces enfants, le principe d'humanité doit prévaloir. Travaillons donc sur cette question, surtout que dans cette salle, j'en suis bien consciente, nous avons des vues divergentes en ce qui concerne les différents aspects de cette guerre. Néanmoins, le principe d'humanité nous unit. Chacune de nos régions a connu la tragédie de la guerre. Cependant, lorsqu'un agresseur

n'hésite pas à s'en prendre à des enfants, cette tragédie devient un drame d'une terrible inhumanité. Conscients de cela, les collègues africains ont proposé le retour des enfants déportés comme première mesure de confiance. Je souhaite avec enthousiasme me faire l'écho de leur proposition : j'invite toutes les personnes ici présentes à unir leurs forces à celles des organisations internationales, des autorités ukrainiennes et des organisations non gouvernementales pour mener des enquêtes sur les déportations effectuées par la Russie et trouver ensemble les moyens de ramener les enfants chez eux. Malgré toutes nos divergences de vues, il y a bien un fait incontestable : la place des enfants déportés est auprès de leurs parents. Ils doivent être renvoyés en Ukraine dès maintenant.

Je tiens à dire à la Russie qu'elle peut se leurrer elle-même, mais qu'elle ne peut pas tromper le monde. Au cours des 500 derniers jours, le monde s'est rendu à Bucha, Irpin et Kharkiv. Le monde a vu les atrocités commises par la Russie. Le monde a parlé aux mères, comme Natálja, dont les enfants ont été enlevés par la Russie. L'horreur des enfants ukrainiens déportés n'est que la partie visible de l'iceberg des souffrances indicibles que la guerre menée par la Russie inflige à de nombreux enfants dans le monde. En bombardant les routes, en bloquant les ports et en posant des mines dans les champs de céréales en Ukraine, la Russie aggrave une crise alimentaire mondiale. Par conséquent, sur tous les continents, des familles ont du mal à joindre les deux bouts, et des enfants se couchent chaque soir le ventre vide.

Aujourd'hui, en annonçant son retrait de l'Initiative de la mer Noire, Moscou menace de famine encore plus de personnes et d'enfants. En contribuant à faire baisser les prix des denrées alimentaires au niveau mondial, l'Initiative a été une bouée de sauvetage pour les plus faibles et les plus vulnérables dans le monde. Comme l'a souligné le Secrétaire général, après le retrait de la Russie de l'Initiative, les prix du blé ont immédiatement grimpé ce matin. C'est l'humanité tout entière qui est concernée. Il s'agit de nous.

Par conséquent, au nom de l'humanité, je demande à la Russie de cesser d'utiliser la faim comme une arme, d'arrêter d'enlever des enfants et de mettre fin à sa guerre illégale contre l'Ukraine.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et européennes du Luxembourg.

**M. Asselborn** (Luxembourg) : Je remercie votre pays, le Royaume-Uni, Monsieur le Président, d'avoir organisé, dans le cadre de sa présidence, cette séance au niveau

ministériel sur les conséquences de la guerre en Ukraine et les perspectives d'une paix juste et durable. Je salue la participation de mon collègue et ami ukrainien, Dmytro Kuleba.

J'ai l'honneur de parler au nom des pays du Benelux, c'est-à-dire la Belgique, le Royaume des Pays-Bas et mon propre pays, le Luxembourg. Nous souscrivons à l'intervention qui sera faite par l'Union européenne.

Il y a neuf ans, jour pour jour, le 17 juillet 2014, l'aéronef assurant le vol MH17 de Malaysia Airlines a été abattu par un missile russe tiré depuis un champ agricole dans l'est de l'Ukraine. Un territoire qui était à l'époque sous le contrôle effectif de la Fédération de Russie ; 298 personnes de 17 nationalités différentes ont perdu la vie, dont des Néerlandais et des Belges et une famille qui vivait au Luxembourg. Nous réitérons l'exigence formulée dans la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité, à savoir que l'on contraigne les responsables de cet incident à répondre de leurs actes et que tous les États s'associent pleinement aux efforts déployés pour établir les responsabilités. Nous dénonçons la désinformation que la Russie a de nouveau propagé lors de cette séance.

Nous sommes profondément choqués par l'impact dévastateur de l'agression non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine. Un nombre croissant de témoignages et de rapports décrivent des attaques d'une brutalité insupportable perpétrées par les forces armées russes contre des civils et des infrastructures civiles, y compris des écoles et des hôpitaux, les sièges de villes en Ukraine, la traite des êtres humains, les viols et d'autres formes de violences sexuelles visant en particulier les femmes et les enfants. Nous rappelons la nécessité de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité sur la protection des infrastructures civiles, et notamment la résolution 2601 (2021) appelant à prendre des mesures pour protéger les écoles contre les attaques. Pour la première fois, les forces armées et groupes armés affiliés à la Russie, un membre permanent du Conseil de sécurité, ont été cités dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2023/363), et sur le terrain les attaques indiscriminées continuent.

L'agression de la Russie vise à détruire l'économie de l'Ukraine. Elle a également un impact sur la sécurité alimentaire dans le monde entier. Dans ce contexte, nous saluons fortement l'Initiative de la mer Noire promue par le Secrétaire général. Nous appelons à sa pleine mise en œuvre et à son prolongement sur le long terme et déplorons vivement la décision de la Russie de suspendre sa participation.

La responsabilité pénale est essentielle pour garantir et maintenir la paix et la sécurité internationales. La paix et la justice vont de pair et se renforcent

mutuellement. La lutte contre l'impunité pour les atrocités commises en Ukraine est également importante pour décourager la commission de crimes à l'avenir, en Ukraine et dans d'autres pays.

Je tiens également à réaffirmer notre attachement aux travaux sur la redevabilité pour le crime d'agression. Nous nous félicitons de la création du Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine, qui vient de commencer ses activités à La Haye. Nous appuyons pleinement les efforts déployés pour mettre en place un tribunal chargé des poursuites pour le crime d'agression. Enfin, nous soutenons le registre des dommages pour l'Ukraine établi par le Conseil de l'Europe.

Qu'il me soit permis aussi de répondre en une phrase à mon collègue hongrois. La Hongrie n'est pas critiquée pour s'investir en faveur d'une solution de paix, mais pour ses positions qui visent souvent à affaiblir la solidarité en matière de sanctions visant à limiter, au moins, les moyens financiers pour continuer cette guerre.

Les pays du Benelux soutiennent la formule de paix présentée par le Président Zelensky. Il s'agit d'un plan de paix crédible compatible avec la Charte des Nations Unies ainsi qu'avec les aspirations des Ukrainiens. L'adoption le 23 février dernier, à une large majorité de 141 voix, de la résolution de l'Assemblée générale sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine (résolution ES-11/6), a démontré l'appui de la communauté internationale à cette formule de paix. Nous soutenons les efforts en vue de parvenir à une paix conforme à la Charte des Nations Unies, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je voudrais conclure en réaffirmant la solidarité pleine et entière des pays du Benelux avec le Gouvernement et le peuple ukrainiens. Avec nos partenaires européens, nous continuerons à soutenir l'Ukraine sur la base des valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'état de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, que nous partageons.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre fédérale de l'Union européenne et de la Constitution à la Chancellerie fédérale de l'Autriche.

**M<sup>me</sup> Edtstadler** (Autriche) (*parle en anglais*) : Plus de 500 jours se sont écoulés depuis que la Russie a lancé une guerre d'agression non provoquée et injustifiable contre un pays voisin, l'Ukraine. Cette violation flagrante



de la Charte des Nations Unies, la poursuite de l'agression et l'occupation continue du territoire ukrainien par un membre permanent du Conseil ne peuvent pas durer. En tant que membres de la communauté internationale, nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que les principes fondamentaux de notre ordre juridique et sécuritaire commun sont menacés. Une attaque contre un membre de l'Organisation est une attaque contre nous tous, comme l'indiquent la Charte et notre système de sécurité collective.

Ces dernières décennies, des progrès importants ont été accomplis dans la promotion du droit international et la mise en place des garde-fous en vue de préserver l'état de droit. Cependant, face à une violation aussi flagrante de la Charte, nous n'avons d'autre choix que de rappeler que le respect du droit international n'est pas une option, mais une obligation. Nous ne devons pas accepter de vivre dans un monde où la loi du plus fort l'emporte sur la règle du droit. Il est de notre responsabilité collective de bâtir un avenir qui ne sera pas fondé sur la loi du plus fort. Les violations flagrantes du droit international doivent être résolument sanctionnées par la communauté internationale.

L'ONU est née des cendres de la Seconde Guerre mondiale et des horreurs de l'Holocauste, pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre », comme le stipule la Charte. Pourtant, le silence du Conseil – l'organe le plus puissant de l'Organisation – face à l'agression russe est une préoccupation fondamentale. Nous ne devrions jamais nous habituer à la réalité de la guerre en Ukraine. D'ailleurs, nous ne devrions jamais nous habituer à n'importe quelle guerre dans le monde. Il est urgent de mettre en place un système mondial capable de faire face à ces menaces, avec un Conseil de sécurité efficace, représentatif, reflétant le monde d'aujourd'hui et doté des moyens nécessaires pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

La guerre a déjà eu de terribles conséquences pour la population civile en Ukraine. Des milliers de civils ont été tués. Près d'un tiers des Ukrainiens ont été contraints de fuir leurs foyers. J'ai moi-même été témoin des effets destructeurs et des horreurs de cette guerre lors de ma visite en Ukraine en novembre dernier. J'ai dû me mettre à l'abri des missiles qui pleuvaient sur Kyïv, et j'ai vu les immeubles résidentiels détruits, où tant de personnes ont perdu la vie. L'Autriche condamne avec véhémence les attaques délibérées contre les infrastructures civiles de l'Ukraine. On ne peut surestimer les conséquences humanitaires telles que la destruction du barrage de Kakhovka. Nombre de ces actes constituent des crimes de guerre et certains, comme l'a constaté la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine,

pourraient même constituer des crimes contre l'humanité. Étant donné que l'impunité alimente le cycle des atrocités, les auteurs doivent être amenés à répondre de leurs actes, et ils le seront. À cet égard, mon pays appuie pleinement tous les efforts déployés en ce sens, y compris par la Cour pénale internationale.

Les répercussions de la guerre s'étendent bien au-delà de l'Ukraine. Elles sont ressenties dans le monde entier. Soyons clairs : les effets sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie dans le monde sont une conséquence directe de l'agression russe. Nous saluons le leadership dont ont fait preuve le Secrétaire général et le Président Erdoğan, de la Türkiye, pour faciliter l'Initiative de la mer Noire, qui nous rappelle que la diplomatie et le pragmatisme ont un rôle important à jouer, même en ces temps difficiles. Nous demandons instamment à la Russie de reconsidérer la décision qu'elle a annoncée aujourd'hui et de permettre à l'Initiative de la mer Noire de continuer.

Les menaces nucléaires répétées, implicites mais indubitables, sont inacceptables. Les risques nucléaires sont plus élevés aujourd'hui qu'ils ne l'ont été depuis des décennies, et ils ont même dépassé le point culminant de la guerre froide. Les armes nucléaires peuvent avoir des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques, et c'est pourquoi il est urgent de faire avancer le désarmement nucléaire et de s'éloigner du paradigme de la dissuasion nucléaire. La communauté internationale doit veiller à ce que le tabou contre l'utilisation des armes nucléaires soit préservé et à ce que la menace et l'emploi de ces armes restent inadmissibles. Il est essentiel que l'Agence internationale de l'énergie atomique sécurise les installations nucléaires qui ont été ciblées dans le contexte de la guerre. Nous apprécions à leur juste valeur les propositions du Directeur général Grossi à cet égard et remercions les équipes déployées sur le terrain de leur travail dévoué.

Cette guerre d'agression doit cesser. J'engage la Fédération de Russie à retirer immédiatement et sans condition ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. J'invite chacun et chacune d'entre nous à ne pas sombrer dans l'indifférence face aux terribles conséquences de la guerre, aux souffrances des civils, à la menace constante d'une catastrophe nucléaire ou aux répercussions économiques ressenties dans le monde entier. Utilisons plutôt notre force collective pour mettre fin à la guerre et garantir une paix juste et durable pour l'Ukraine, sur la base de la Charte des Nations Unies et du droit international.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Lituanie.

**M<sup>me</sup> Balčytytė** (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence britannique du Conseil d'avoir accédé à notre demande en nous permettant de faire cette déclaration au nom des États baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie.

Je remercie également la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé. J'apprécie la détermination sans faille de l'ONU à recenser et à signaler les crimes commis dans le cadre de la guerre à grande échelle menée depuis plus de 500 jours par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que les efforts considérables qui sont faits pour atténuer les conséquences mondiales de cette guerre d'agression brutale.

Comme certains orateurs l'ont déjà dit aujourd'hui, cette guerre d'agression a commencé il y a bien plus d'un an et demi. Il y a neuf ans jour pour jour, comme nous le savons tous et toutes, la Russie a abattu l'aéronef assurant le vol MH17 de Malaysia Airlines, tuant les 283 passagers et les 15 membres d'équipage qui se trouvaient à bord. Nous appuyons tous les efforts déployés pour amener la Russie et l'ensemble des responsables à répondre de ce crime brutal.

Tout en saluant les efforts consentis par nos partenaires mondiaux pour parvenir à la paix en Ukraine, nous constatons que la Russie, elle, poursuit cyniquement sa guerre à grande échelle non provoquée et ne semble pas vouloir y mettre un terme. La Russie manipule les règles et les faits convenus au niveau international et viole la Charte des Nations Unies et d'autres accords internationaux, en abusant des structures internationales, en utilisant la désinformation comme arme et en recourant à la force brutale. Tous ces agissements constituent un précédent pour l'avenir. L'avenir de nombreux pays qui ont construit la paix, la prospérité et la souveraineté grâce à l'ordre mondial fondé sur des règles sera mis en péril si les actions de la Russie sont laissées sans suite et légitimées cette fois-ci.

C'est pourquoi nous estimons que certaines conditions préalables sont fondamentales pour garantir une paix globale, juste et durable en Ukraine. Je me concentrerai sur certaines d'entre elles aujourd'hui.

Premièrement, la formule ukrainienne pour la paix est le fil conducteur que nous devons suivre dans notre quête d'une paix juste et durable. Elle a recueilli un large soutien à l'Assemblée générale, et toute tentative de l'adapter ou de la simplifier risquerait de la vider de sa substance et d'aller dans le sens des manipulations de la Russie. L'Ukraine doit avoir le dernier mot concernant la paix sur son propre territoire.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, pays limitrophes de la Russie, continueront de s'opposer fermement

aux appels à céder aux exigences de la Russie. Nous avons tous et toutes été témoins du chantage exercé par la Russie relativement à l'Initiative de la mer Noire, en manipulant les faits relatifs à ses exportations de céréales et d'engrais. Si la Russie accordait effectivement la priorité à la sécurité alimentaire mondiale, comme elle le prétend, elle aurait cessé de créer de toutes pièces des obstacles à l'action du Centre de coordination conjoint et à la poursuite de l'Initiative. Aussi condamnons-nous avec force la Russie de s'être retirée unilatéralement l'Initiative de la mer Noire et d'avoir choisi d'aggraver encore la crise mondiale de la sécurité alimentaire.

Deuxièmement, une paix juste et durable doit être conforme aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies, en particulier la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance. La Russie doit mettre fin à sa guerre et retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières et de ses eaux territoriales internationalement reconnues.

En tant que communauté des Nations Unies, nous devons veiller à protéger les principes fondamentaux de notre coopération et condamner tous ceux qui facilitent activement la guerre de la Russie. Le Bélarus participe à la guerre en fournissant du matériel et des formations militaires, ainsi qu'en permettant que son territoire soit utilisé pour l'offensive. L'Iran soutient la Russie en lui fournissant du matériel militaire, battant ainsi en brèche les sanctions mondiales. Ces deux pays doivent cesser de soutenir l'agression de la Russie et se conformer de nouveau au droit international. Le Bélarus est en réalité devenu un pays d'accueil pour les armes nucléaires russes et les éléments du groupe Wagner, un groupe criminel, ou, selon la position de la Lituanie, terroriste, qui est responsable de violations brutales des droits humains non seulement en Ukraine, mais aussi au Mali, en République centrafricaine et ailleurs en Afrique, où il opère sous le couvert de soi-disant prestataires de services de sécurité.

Troisièmement, il est impératif de reconnaître que la Russie porte l'entière responsabilité des immenses souffrances infligées à la population ukrainienne. La Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre Vladimir Poutine pour déportation forcée d'enfants ukrainiens. Ce ne sont là que les premières étapes pour traduire en justice ceux qui se rendent coupables de crimes. La Russie doit également répondre de nombreux crimes de guerre, notamment la destruction délibérée d'infrastructures civiles et les catastrophes environnementales qu'elle a provoquées. Il ne doit pas y avoir la moindre hésitation

dans l'attribution de la responsabilité de ces crimes. En ce qui concerne le crime d'agression, nous devons tous et toutes nous attacher à assurer la création d'un tribunal international spécial, en suivant l'exemple de l'Ukraine.

Ensemble, nous avons la capacité et la détermination d'aider l'Ukraine à reconstruire ses écoles, ses hôpitaux et ses routes. Nous nous y sommes déjà attelés sans attendre. Toutefois, il faudra des décennies à l'Ukraine et à sa population pour se relever des souffrances infligées par la guerre.

Il ne fait aucun doute que l'Ukraine a le droit naturel d'exercer la légitime défense contre l'agression russe. Nous soulignons la décision des dirigeants de l'Union européenne et de l'OTAN de fournir un soutien financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique solide à l'Ukraine et à son peuple aussi longtemps que nécessaire. Nous nous félicitons également de la décision de renforcer les capacités du flanc oriental de l'OTAN, adoptée à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, qui s'est tenue à Vilnius la semaine dernière.

Je réaffirme que l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie condamnent avec force la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, et j'exprime notre soutien indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Il convient de condamner et d'éliminer le recours à l'agression comme instrument dans les relations internationales. Les responsables de la guerre menée par la Russie et de son recours à la force militaire contre l'Ukraine doivent être traduits en justice. Nous devons unir nos efforts pour faire respecter la suprématie du droit international.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

**M<sup>me</sup> Machon** (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Les pays nordiques tiennent à exprimer leur vive inquiétude face aux conséquences humanitaires désastreuses de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et aux retombées mondiales dévastatrices de cette guerre dans des régions déjà touchées par des crises humanitaires et l'insécurité alimentaire, telles que le Sahel, la Corne de l'Afrique, le Yémen et au-delà. Toutes ces régions exigent notre attention immédiate et des efforts concertés.

Aujourd'hui, les pays nordiques souhaitent partager trois messages sur les points suivants : premièrement,

la situation humanitaire critique en Ukraine ; deuxièmement, les implications mondiales de l'agression de la Russie et l'importance de l'Initiative de la mer Noire ; et, troisièmement, notre soutien à toutes les initiatives sérieuses en faveur d'une paix juste.

Le 9 juillet, une nouvelle attaque russe visant un site de distribution d'aide humanitaire dans la ville d'Orikhiv, sur la ligne de front, a fait plusieurs victimes parmi les civils. Non loin de là, la saisie illégale, par l'armée russe, de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia continue de poser des risques dévastateurs et généralisés dans une région déjà gravement touchée par la destruction du barrage de Kakhovka.

Nous condamnons avec force la guerre aveugle menée par la Russie et les attaques visant délibérément des civils, ainsi que la fourniture par l'Iran de drones à la Russie, en violation de la résolution 2231 (2015). Tous les responsables des violations du droit international humanitaire, ainsi que des violations des droits humains et des atteintes à ces droits commises contre la population civile ukrainienne, notamment le transfert forcé et la déportation d'enfants et les violences sexuelles liées au conflit, doivent rendre des comptes. Nous demandons en outre à la Russie de permettre aux acteurs humanitaires d'avoir pleinement accès, sans entrave et en toute sécurité, à toutes les zones qui sont temporairement sous son contrôle militaire, ainsi qu'aux personnes qu'elle détient ou a transférées de force, y compris les enfants.

Deuxièmement, nous sommes préoccupés par ce qu'il adviendra de l'Initiative de la mer Noire. L'Initiative a permis d'éviter une nouvelle aggravation de la crise alimentaire mondiale, amplifiée par la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine. Nous nous félicitons de la collaboration active entre le Secrétaire général et la Türkiye en vue de faciliter les négociations sur l'Initiative.

Depuis le lancement de l'Initiative, qui a permis d'exporter en toute sécurité plus de 32 millions de tonnes de céréales et de denrées alimentaires, une baisse des prix alimentaires mondiaux a été constatée. Cinquante-six pour cent des exportations ont été directement acheminées vers les pays en développement. En mai, les exportations ont toutefois chuté pour atteindre leur volume le plus faible depuis le début de l'Initiative, en grande partie à cause des entraves imposées par la Russie à l'inspection et à l'enregistrement des navires de charge.

N'oublions pas que l'Initiative de la mer Noire n'aurait pas été nécessaire sans l'agression russe, et la Russie porte évidemment une lourde responsabilité pour ce qui d'assurer sa continuité et son bon fonctionnement. C'est pourquoi nous déplorons vivement l'annonce faite aujourd'hui par la

Russie de suspendre sa participation à l'Initiative, et nous l'exhortons à garantir la prorogation à long terme et la mise en œuvre intégrale de l'Initiative de la mer Noire, conformément à l'accord d'Istanbul, et à lever de toute urgence tous les obstacles qui retardent ses opérations.

Les pays nordiques appuient tout effort constructif destiné à mettre un terme à l'agression de la Russie contre l'Ukraine. Ces efforts doivent comprendre le retrait complet et sans condition des forces militaires russes de l'ensemble du territoire ukrainien et le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous sommes prêts à soutenir l'initiative de l'Ukraine en faveur d'une paix juste et toutes les initiatives de promotion de la paix, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale en la matière. Nous nous félicitons de la déclaration commune du Groupe des Sept sur le soutien à l'Ukraine et de l'intention du Groupe de s'appuyer sur ce cadre pour garantir la sécurité à long terme de l'Ukraine.

Enfin, les pays nordiques réaffirment leur attachement aux principes fondateurs de l'ONU que sont la souveraineté, l'intégrité territoriale et le règlement pacifique des différends, ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de la population en Ukraine et partout ailleurs. Notre détermination est inébranlable et le restera aussi longtemps qu'il le faudra.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

**M. Skoog** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, la Géorgie, candidat potentiel, et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, s'associent tous à cette brève déclaration.

Je tiens à remercier la présidence du Conseil de sécurité de me donner l'occasion de dire quelques mots. Je sais également gré à la Secrétaire générale adjointe DiCarlo de son exposé et, par son entremise, au système des Nations Unies de son soutien constant au peuple ukrainien dans des circonstances particulièrement difficiles. Je salue la participation du Ministre Kuleba à la présente séance.

Nous tenons à réaffirmer notre ferme condamnation de la guerre d'agression menée par la Russie, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations

Unies et du droit international. Nous condamnons aussi la poursuite par l'Iran et le Bélarus de leur soutien militaire à la guerre d'agression lancée par la Russie. L'Union européenne appuie sans réserve l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi que son droit naturel de légitime défense.

Je voudrais insister sur trois points au cours de mon intervention : la nécessité d'une paix globale, juste et durable, l'importance de remédier aux conséquences mondiales de l'agression russe et la nécessité de faire en sorte que la Russie et ses dirigeants rendent des comptes.

Le peuple ukrainien, la communauté internationale et la quasi-totalité des membres du Conseil de sécurité ont exprimé à maintes reprises leur souhait d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, aux résolutions de l'Assemblée générale et au droit international. Nous nous félicitons de tous les efforts internationaux déployés à cet effet, y compris la récente visite de dirigeants africains. L'Union européenne maintiendra son soutien à l'Ukraine et continuera d'œuvrer pour que les principes et objectifs essentiels de la formule de paix ukrainienne bénéficient d'un soutien international aussi large que possible. Je souligne ce que tant d'autres ont dit aujourd'hui : toute initiative en faveur d'une paix durable en Ukraine doit se fonder sur le respect total de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

S'agissant des conséquences mondiales, nous condamnons la décision de la Russie de mettre fin unilatéralement à l'Initiative de la mer Noire. Nous remercions l'ONU, le Secrétaire général et toutes les personnes qui s'emploient à parvenir à un accord. La suspension de l'Initiative crée une incertitude généralisée sur les marchés mondiaux et aggrave la situation désastreuse des pays importateurs de denrées alimentaires, au détriment des plus pauvres et des plus vulnérables.

La Russie continue d'utiliser la nourriture comme arme et de compromettre la sécurité alimentaire mondiale. À l'heure où 258 millions de personnes sont confrontées à la faim, ce comportement est profondément irresponsable. Tout en continuant de violer de manière flagrante la Charte des Nations Unies, la Russie sape aujourd'hui, pièce par pièce, le système multilatéral, en bloquant l'action du Conseil de sécurité en faveur de l'aide humanitaire à la Syrie et en empêchant maintenant la prorogation, sous les auspices de l'ONU, de l'Initiative de la mer Noire.

Depuis sa signature à Istanbul l'année dernière, l'Initiative a permis d'alléger la pression sur les prix alimentaires mondiaux en facilitant l'exportation de plus de 32 millions de tonnes de denrées alimentaires. Contrairement à ce qu'a déclaré le représentant de la Russie, selon l'ONU, plus de la moitié des exportations sont destinées aux pays en développement, et la quantité de blé exportée vers les pays les moins avancés, notamment l'Afrique subsaharienne, n'a pratiquement pas changé par rapport aux niveaux d'avant-guerre. De surcroît, l'Ukraine est l'un des principaux fournisseurs du Programme alimentaire mondial, qui, en l'absence de l'Initiative, devra désormais s'approvisionner en aide humanitaire ailleurs, à un coût plus élevé.

L'Union européenne n'a ménagé aucun effort pour aider l'ONU à parvenir à un accord et à trouver un compromis, ce qui a permis le renouvellement de l'Initiative. C'est pourquoi nous exhortons la Russie à reconsidérer sa décision et à reprendre la mise en œuvre de l'Initiative. N'oublions pas que l'Initiative de la mer Noire n'aurait pas été nécessaire si la Russie n'avait pas déclenché une guerre totale contre l'Ukraine et bloqué les ports ukrainiens de la mer Noire.

Outre l'Initiative de la mer Noire, les couloirs de solidarité de l'Union européenne continuent de jouer un rôle déterminant dans le renforcement de la sécurité alimentaire mondiale. Ils ont permis l'exportation de plus de 38 millions de tonnes de produits alimentaires et agricoles ukrainiens. L'Union européenne et ses États membres demeurent déterminés à répondre aux besoins des pays vulnérables face à l'insécurité alimentaire. C'est pourquoi que nous débloquons 18 milliards d'euros pour couvrir les besoins en matière de sécurité alimentaire

dans le monde, en nous concentrant sur les régions les plus vulnérables. Nous appelons de nouveau tous les pays à accroître leur aide, conformément au plan de réponse humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à son appel à l'aide de cette année.

Enfin, en ce qui concerne l'application du principe de responsabilité, nous restons fermement déterminés à faire en sorte que la Russie rende des comptes pour sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Le Centre international pour la poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine a entamé ses opérations d'appui à La Haye. Les travaux portant sur la création d'un tribunal chargé de poursuivre le crime d'agression commis contre l'Ukraine vont se poursuivre.

Nous nous félicitons de l'adoption de la Convention de Ljubljana-La Haye pour la coopération internationale en matière d'enquête et de poursuite du crime de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et autres crimes internationaux, et nous appelons tous les pays à en devenir parties dans les meilleurs délais. Nous nous félicitons également de la création par le Conseil de l'Europe d'un registre des dommages causés par l'agression, et appelons à la poursuite des travaux, conformément à la résolution de l'Assemblée générale (résolution ES-11/5).

Nous avons besoin d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'Assemblée générale. Nous continuerons d'apporter à l'Ukraine et à son peuple un soutien financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique solide aussi longtemps qu'il le faudra.

*La séance est levée à 17 h 50.*